

Aujourd'hui: Nuageux, quelques averses Minimum 12° Maximum 25° Demain: Nuageux, une ou deux averses

DÉTAILS CAHIER SPORTS

MONTREAL, MARDI 11 JUIN 1991

106e ANNÉE N° 228

68 PAGES, 6 CAHIERS

Tels de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

A3 POLICE

Une enquête publique a été ordonnée à la suite du décès d'un propriétaire de dépanneur abattu par erreur dimanche derrière son magasin par un policier de Québec.

A4 BANGLADESH

La tension règne à l'Université de Dakha, où les étudiants s'opposent aux militants de la Ligue Awami du chef de l'opposition pour le contrôle du campus en vue des élections de l'Association des étudiants.

B1 GRC

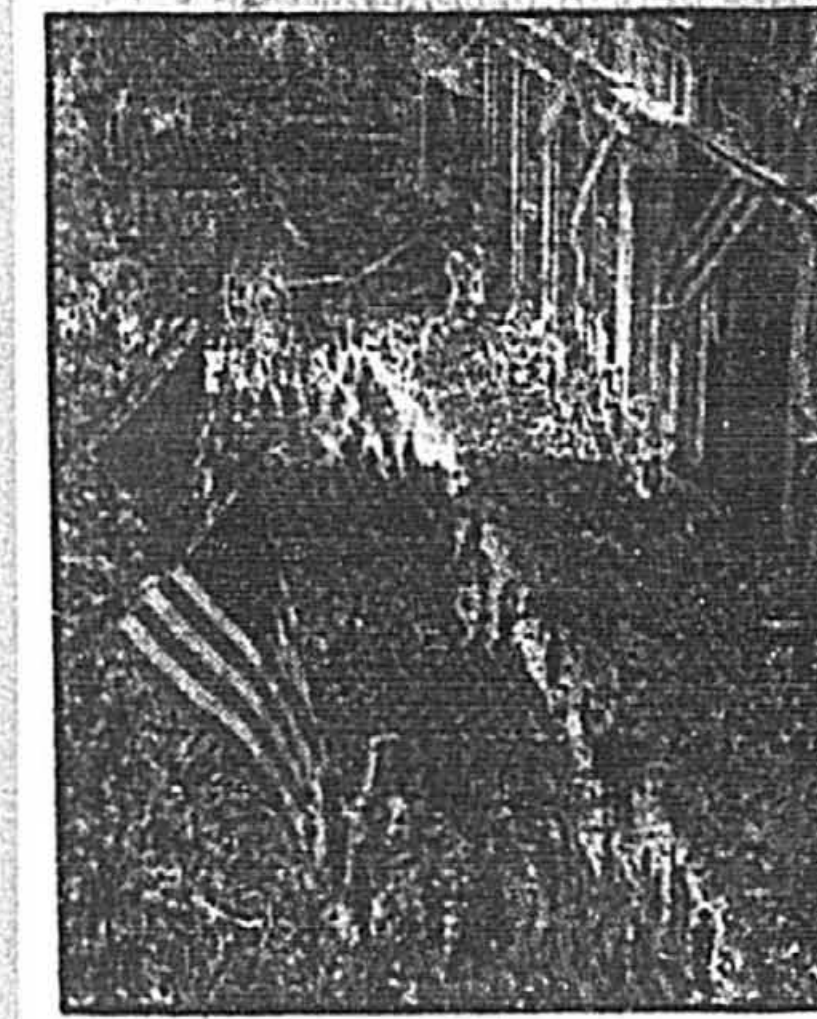
Le juge René Marin affirme que les agents de la GRC, s'ils ont pu manquer de jugement lors du piégeage du sénateur Michel Cogger, ont respecté l'éthique professionnelle.

C1 MODE

L'été est la saison préférée de la robe, puisqu'elle peut se faire légère et douce, diaphane, blanche ou colorée, et toujours séduisante tout en laissant le corps en liberté.

D1 SIDBEC

Durement frappée par les importations d'acier américain et par la récession, Sidbec-Dosco se défait temporairement ou de façon permanente de 625 de ses employés.



E 6 PARADE

L'ivresse patriotique issue de la guerre du Golfe culmine à New York avec la «mère de toutes les parades», célébrée dans le fameux «canyon des héros», sur Broadway.

Sommaire

Table listing various sections: Annonces classées, Arts et spectacles, Informations, Bandes dessinées, Décès, Économie, Étes-vous observateur?, Feuilles, Horoscope, La mode, Le monde, Loteries, Mots croisés, Météo, TABLOÏD SPORTS, Denis Boucher, Gilles Bourcier, Mots croisés.

Médecins: la loi spéciale est prête

À défaut d'une entente d'ici lundi, ils s'exposent à un véritable coup de masse

DENIS LESSARD du Bureau de La Presse QUÉBEC Le gouvernement du Québec est prêt à l'affrontement avec les médecins qui s'opposent à la réforme de la Santé, a indiqué hier le ministre Marc-Yvan Côté, qui s'est toutefois dit disposé à attendre jusqu'à lundi prochain les contre-propositions des adversaires du projet de loi 120. Revenu à la «case départ» dans

ses discussions avec les médecins, M. Côté recommandera demain au conseil des ministres de donner le feu vert à une loi spéciale si une entente ne peut être conclue d'ici lundi avec les médecins, qui menacent toujours de débrayer illégalement pour freiner l'adoption de la réforme de la santé d'ici au 21 juin. Le ministre, qui avait dit la semaine dernière que sa rencontre d'hier devait constituer «une ultime chance de règlement», donne désormais jusqu'à la semaine

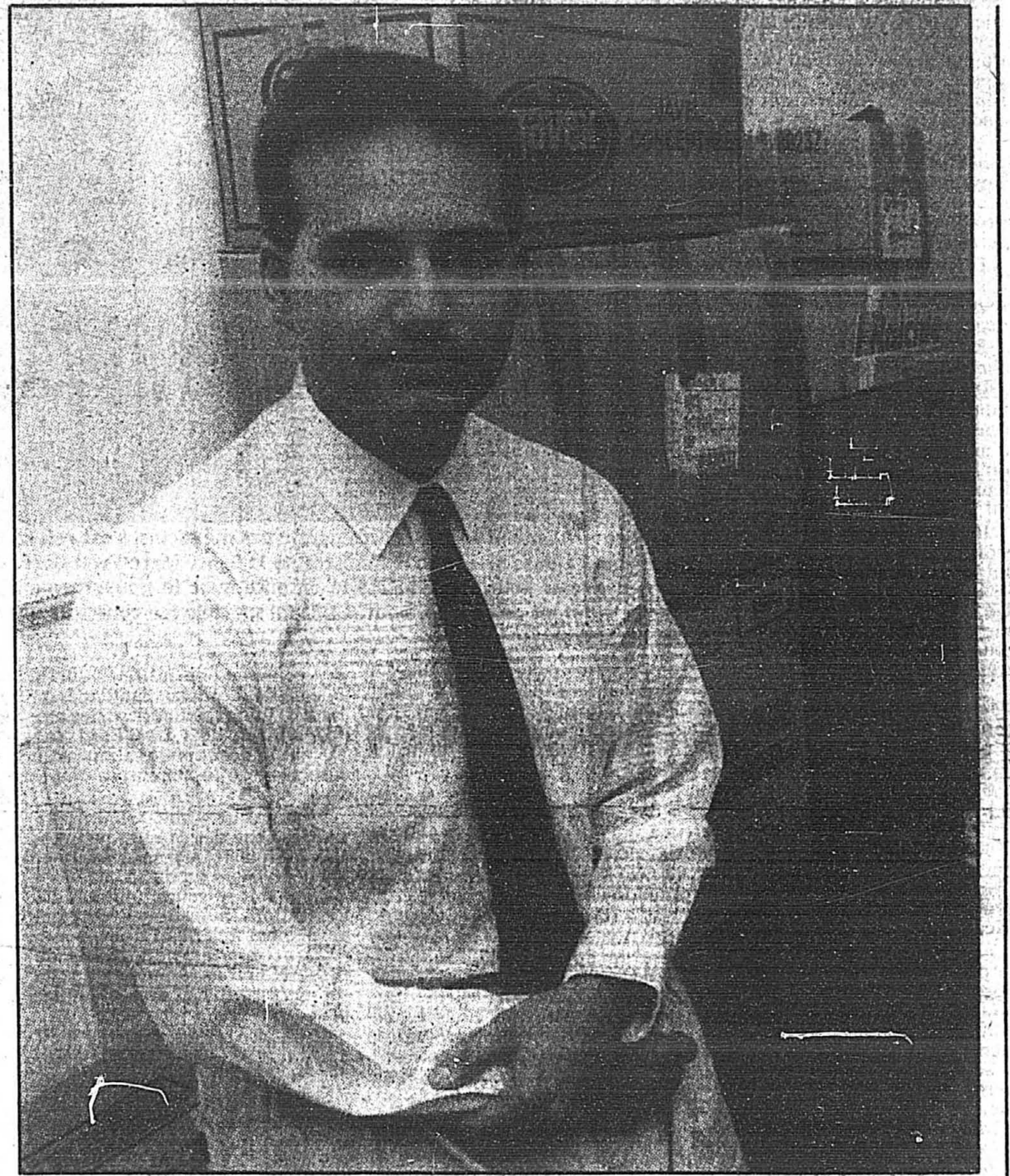
prochaine aux médecins pour proposer des modifications aux articles du projet de loi auxquels ils s'opposent toujours. L'étude des articles touchant les médecins dans le projet de loi 120 sera suspendue jusqu'à lundi prochain en commission parlementaire. Ce sursis touche environ 75 articles d'une réforme qui en compte près de 500. En cas d'impasse, la loi spéciale est prête et elle sera permanente, a prévenu M. Côté. Selon les renseignements obte-

nus par La Presse, le gouvernement a chargé un cabinet d'avocats de Québec de rédiger un projet de loi spéciale qui serait un véritable coup de masse pour les médecins récalcitrants. Avec la même logique que la loi 160 — qui frappait le salaire plutôt que d'imposer des amendes après coup — Québec fermera le robinet de la Régie de l'assurance maladie pour les médecins qui débrayeraient illégalement. Les coupures de revenus seront «extrêmement sévères», prévient-on.

Pour les fédérations, on parle d'amendes de 10000\$ par jour de débrayage illégal, a-t-on indiqué à La Presse. Hier, après plusieurs heures de réunion avec les porte-parole des quatre fédérations représentant les 18000 médecins du Québec, M. Côté a brossé un tableau sombre des chances d'entente avec les médecins. «Les médecins sont revenus à des discussions philosophiques et demandent le retrait

60 p. cent des jeunes médecins anglophones bouclent leurs valises

MICHELLE QUINET Les jeunes médecins, surtout les anglophones, songent sérieusement à quitter le Québec si le projet de loi 120 réformant le système de santé est adopté. Plusieurs ont même bouclé leurs valises. A l'hôpital Royal Victoria, par exemple, trois des sept étudiants de McGill qui terminent leur résidence en obstétrique-gynécologie quittent le Québec le 1er juillet pour s'installer à Toronto. A l'hôpital Reine-Elizabeth, c'est pire: 17 des 20 étudiants qui finissent leur stage n'ont pas l'intention de s'établir au Québec. Mais, de ce nombre, 12 provenaient de l'extérieur de la province et ils ont tout simplement décidé de retourner chez eux pour pratiquer la médecine. Selon le président de la Corporation professionnelle des médecins, le docteur Augustin Roy, environ 60 p. cent des jeunes médecins anglophones quittent le Québec. Chez les francophones, il n'y a pas de changement majeur mais, ajoute-t-il, plusieurs d'entre eux parlent de partir et ça, c'est nouveau. A l'Université McGill cette année, sur les 153 diplômés, 83 vont quitter la province. De ce nombre, 41 vont s'installer aux États-Unis, les autres iront s'établir ailleurs au Canada. Le chiffre est impressionnant mais, précise le doyen de la faculté de médecine de McGill, le docteur Richard Cruess, c'est une hausse de 10 à 15 p. cent seulement par rapport à l'année précédente. Les étudiants de McGill ont toujours eu une grande mobilité et sur les 153 diplômés, 50 provenaient de toute façon de l'extérieur du Québec.



Diplôme en poche, le docteur George Michael, 25 ans, quitte Montréal le 28 juin pour s'établir à Ottawa. Au milieu des boîtes de carton qui jonchent son salon, il explique que la loi 120 est la goutte d'eau qui fait déborder le vase: «It's just too much!», dit-il. À lire en page A 5

Des amendes élevées pour les Canadiens qui magasinent illégalement aux USA

d'après Canadian Press SAINT-JEAN, Terre-Neuve Le ministre fédéral du Revenu Otto Jelinek a averti hier les Canadiens qu'ils devront à l'avenir faire face à des amendes très élevées s'ils rapportent illégalement des marchandises des États-Unis. Par exemple, a signalé le ministre au congrès de la Fédération des municipalités canadiennes, l'amende sera de 40\$ pour

une cartouche de cigarettes et de 12\$ pour un litre d'alcool, en plus de la saisie de l'article. Dans le cas d'un téléviseur de contrebande, l'amende, qui s'établit actuellement de 100\$, pourra dépasser 400\$. «Il n'y a pas d'autres moyens de s'en sortir», a souligné M. Jelinek. Les dollars qui quittent le Canada sont ceux-là même dont nous avons besoin pour alimenter nos programmes de santé et nos programmes sociaux. Jusqu'à maintenant, les amen-

des infligées aux contrebandiers se limitaient aux taxes auxquelles ils tentaient de se soustraire. Désormais, la pénalité s'établira entre un minimum de 25 p. cent de la valeur des biens et un maximum de 80 p. cent pour les récidivistes. Ces nouvelles mesures seront appliquées à plusieurs postes-frontière dès la semaine prochaine, en commençant par celui de Fort Erie, en Ontario.

Le Canada, maillon faible de l'OTAN?

Il sera question du rôle des Forces canadiennes dans l'OTAN au cours du voyage officiel du premier ministre Mulroney en Allemagne cette semaine. Voici le deuxième reportage de notre envoyé spécial.

PHILIPPE DUBUISSON envoyé spécial La Presse À LAHR, Allemagne

2. Le Canada pourrait-il être ce maillon faible de l'Alliance qui risquerait de provoquer le démantèlement de

LA PRESSE EN ALLEMAGNE

L'OTAN pour des raisons d'austérité budgétaire? C'est du moins ce que craignent certains membres du haut commandement des Forces canadiennes stationnées en Europe. «Si on doit réduire nos troupes en Europe l'an prochain, cela ne me dérange pas. Mais si l'on doit retrancher des services à chaque année pendant trois ans au point où on ampute le coeur de nos opérations, là ça m'inquiète», dit le colonel Luc Bujold, chef d'état-major des Forces canadiennes en Europe. «Car il suffirait qu'un seul pays se retire de l'Europe centrale pour provoquer la débâcle de l'OTAN», prévient-il.

Dans leurs austères quartiers de la base militaire de Lahr, dans le sud-ouest de l'Allemagne, qui ne ressemblent en rien aux bureaux capitonnés et feutrés des ministres fédéraux, les militaires attendent impatiemment la nouvelle politique du gouvernement Mulroney sur la Défense. Le livre blanc que présentera le nouveau ministre de la Défense nationale, Marcel Masse, au cours des prochaines semaines est en fait attendu depuis deux ans. D'une part, parce qu'Ottawa doit mettre sa politique militaire au diapason des nouvelles réalités internationales marquées par la fin de la guerre froide, le démantèlement du Pacte de Varsovie et la réduction des troupes alliées; de l'autre, à cause de ses objectifs nationaux et de ses obligations internationales en matière de défense.

Un homme tente de tuer sa femme en plongeant en auto dans le canal Lachine

ÉRIC TROTTIER va Catalogna D'Ascanio, 48 ans, a appris à ses dépens qu'il faut redoubler de prudence avec un mari violent. Ce dernier a plongé hier dans le canal Lachine la voiture dans laquelle le couple et une amie de sa femme prenaient place. La mère de deux enfants, réfugiée depuis un mois dans la maison pour femmes battues «Tran-

sité 24», dans le quartier Ahuntsic, repose actuellement à l'Hôpital Général de Lasalle, dans un état critique mais stable. L'autre occupante du véhicule, Noha Elkheir, 20 ans, souffre d'un choc nerveux. Quant au mari, Umberto Catalogna, 61 ans, il est sain et sauf, derrière les barreaux. Mme Catalogna a contacté son ex-conjoint hier matin pour qu'il lui prête de l'argent. Elle en avait besoin pour effectuer une réparation à sa voiture.

Séparé d'elle depuis 14 mois après 30 ans de vie commune, Umberto Catalogna a proposé de la rencontrer au coin de la 1ère Avenue et de la rue Victoria, à Lachine, pour en «discuter». Iva Catalogna D'Ascanio s'y est présentée comme prévu, à 10h30, en compagnie d'une amie du centre d'accueil où elle réside, Noha Elkheir. Toutes deux montent alors dans la voiture de l'entrepreneur général de Lachine. Il les conduit

dans le stationnement de la jetée du canal Lachine, près de la rue Saint-Patrick et du Chemin du musée. Après avoir ralenti, l'homme accélère soudain et projette la voiture dans les eaux du canal. Un chauffeur de taxi, Louis-Marie Dubois, passait heureusement par là. Après avoir observé la spectaculaire scène, il a enlevé ses vêtements et s'est porté au sé-

Advertisement for West Coast Airlines flights between Vancouver and Los Angeles. Includes text: 'L'OUEST CET ÉTÉ', 'VANCOUVER ET LOS ANGELES', 'VOL ALLER ET RETOUR à partir de 349\$', 'Pour Vancouver (taxes et TPS) 61\$', 'Vol direct tous les mercredis du 26 juin au 4 septembre 1991', 'Pour Los Angeles (taxes et TPS) 75\$'. Also features a logo for 'Les Ailes de l'Ouest' and a note about limited seats.

SUITE DE LA UNE

LOI

Médecins: la loi spéciale est prête

de la réforme actuellement à l'étude en commission parlementaire», a dit M. Côté, pour qui on semble revenu à la case de départ. «Ils ont dit que le projet de loi 120 est inacceptable et qu'il faudrait le réécrire dans sa substance», a-t-il précisé.

D'autres sources qui croyaient en matinée à une entente imminente ont expliqué que le ton avait vite changé entre M. Côté et les médecins. Il y avait peu de points de convergence entre «ces deux discours parallèles», explique-t-on.

En fait, a même soutenu M. Côté hier, les médecins ont été de mauvaise foi depuis le début des discussions sur la réforme. Ils souhaitent avant tout gagner du temps plutôt que de faire des contre-propositions au gouvernement. «Ils veulent refaire la réforme, réécrire le rapport Rochon», a lancé le ministre à l'issue de la réunion, d'où le porte-parole des médecins, Clément Richer, était sorti en coup de vent, sans vouloir commenter la teneur des discussions.

Le docteur Richer se trouvait hier soir à Montréal, où il devait faire le point avec l'état-major des fédérations.

Suspension

Pour le gouvernement, M. Côté s'est à nouveau dit prêt à accepter une suspension de deux ans de certains articles contentieux touchant la répartition des médecins en région — une appréhension des spécialistes et des nouveaux médecins, qui craignent d'être «conscrits» hors des grands centres. Le ministre avait déjà ouvert cette porte il y a deux semaines, sans préciser alors que cette suspension serait de deux ans — comme le recommandait par ailleurs le Parti québécois.

Ces articles seraient toutefois adoptés, d'insister M. Côté; seule leur application serait suspendue, le temps de voir si les médecins peuvent s'autodiscipliner.

Ces articles sur l'«agrément» gouvernemental nécessaire pour les nouvelles cliniques privées — désormais comptabilisées dans la répartition régionale des effectifs — sont le centre de l'affrontement entre Québec et les médecins. Déjà, il y a deux ans, les médecins avaient fait plier le ministre responsable, la sénatrice Thérèse Lavoie-Roux.

Pour M. Côté, les omnipraticiens n'ont plus de raisons de s'opposer au projet de loi. D'autre part, Québec ne démentira pas de son intention d'assurer une meilleure répartition des spécialistes en région, a-t-il insisté.

La proposition des médecins de constituer des spécialistes itinérants est carrément inacceptable et d'un coût prohibitif, explique le ministre. Avec le régime d'«itinérants», un cardiologue — avec des revenus qui sont déjà de l'ordre de 160 000 \$ par année — aurait droit à 120 p. cent de ses honoraires, plus 100 \$ par jour pour ses frais, plus 50 \$ de l'heure pour le temps où il est en déplacement, d'explique M. Côté.

D'autre part, le ministre s'est dit prêt à mettre en place un nouvel organisme, le Conseil consultatif sur les services médicaux, calqué sur l'Ontario. Cet organisme pourrait conseiller le ministre sur la répartition des effectifs dans les régions, l'organisation de la pratique médicale et la façon de faire face aux nouveaux problèmes.

Les médecins auraient trouvé trop restrictive cette commission, préférant qu'elle touche à l'ensemble des problèmes de santé plutôt que de ne viser que les médecins. □

MÉDECINS

60 p. cent des jeunes médecins anglophones bouclent leurs valises

devient nettement moins attrayante au Québec avec ce projet de loi.»

Autre indice: la Corporation professionnelle des médecins émet, depuis décembre 1990, c'est-à-dire depuis le dépôt du projet de loi 120, une dizaine de certificats de bonne conduite par semaine — indispensable si un médecin veut pratiquer à l'extérieur du Québec — alors que, normalement, elle n'en délivre que trois ou quatre par mois.

Mais de là à conclure que ces médecins boucleront leurs valises demain matin, il y a une marge. Chose certaine, ils se ménagent une porte de sortie.

Une vague de départs?

Selon le docteur Augustin Roy, le Québec a déjà vécu trois vagues de départs de médecins.

«Vers 1971-1972, rappelle le docteur Roy, environ 250 à 300 médecins ont quitté le Québec lorsque le régime d'assurance-maladie a été mis sur pied. En 1977-1978, après l'arrivée du Parti québécois au pouvoir et l'adoption de la loi 101, 330 médecins sont partis, la plupart étaient des anglophones ou des allophones. Le dernier exode s'est produit au début des années 1980 après le référendum et la réélection du PQ. Cette fois-là, environ 250 médecins se sont installés ailleurs, soit au Canada ou aux États-Unis.»

Y aura-t-il une quatrième vague? «Oui, répond le docteur Roy, mais cette fois-ci, elle sera plus dramatique car elle touchera presque exclusivement les jeunes, surtout les anglophones.»

Le président de la Fédération des médecins spécialistes, le docteur Robert Marier, parle même de gaspillage de cerveaux.

Et former un médecin coûte cher à l'état: environ 300 000 \$.

Pour les autres, les médecins établis depuis quelques années, il y a une attitude attentiste doublée d'une grande inquiétude, surtout qu'ils ne savent pas trop ce qui va leur pendre au bout du nez si la loi 120 est adoptée.

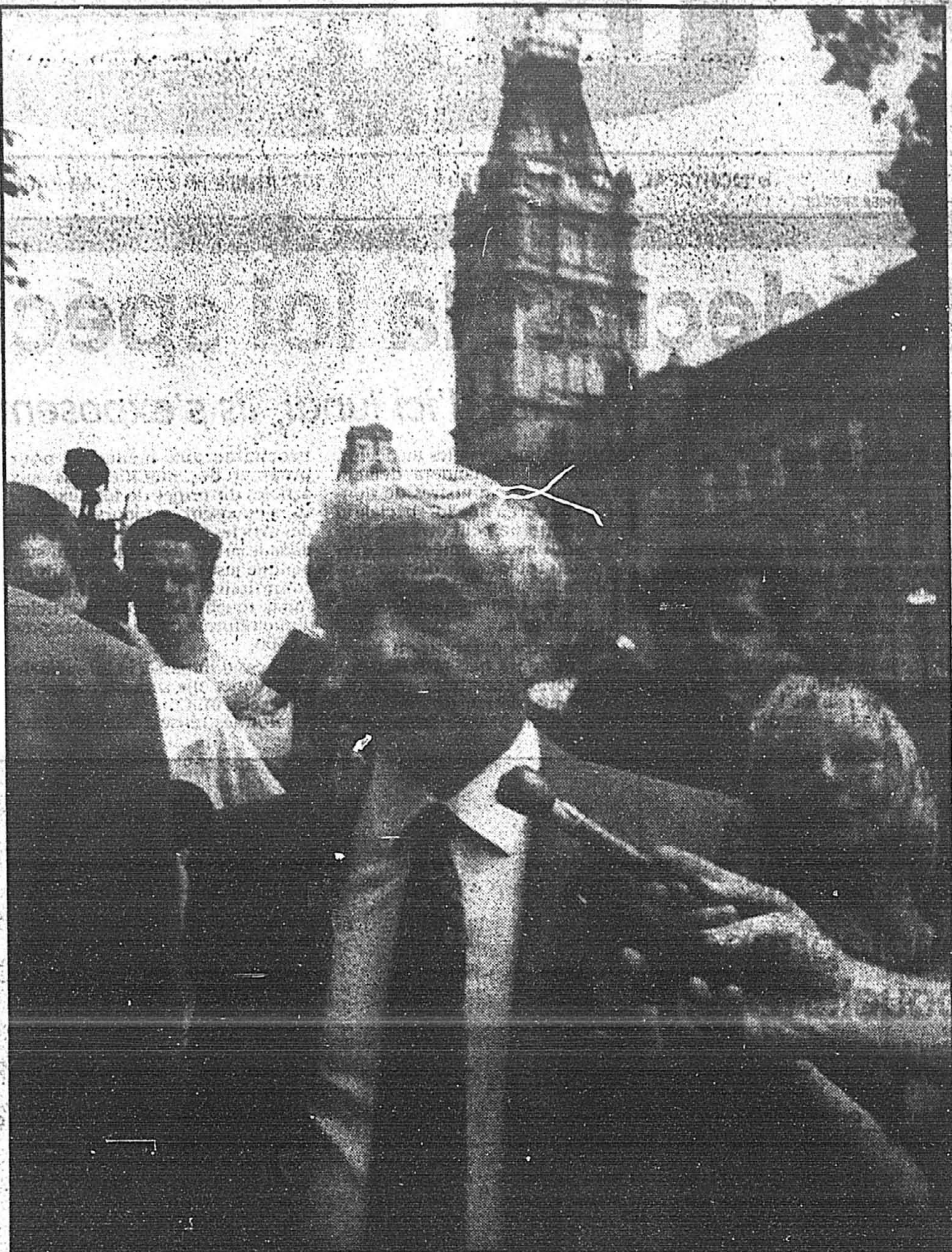
Inquiétude, mais aussi confusion. Il faut dire que le projet de loi 120 est une brique imposante: 494 articles, 309 amendements. Un document épais, «épais comme le ministre», a ajouté le docteur Roy qui défend avec opiniâtreté les intérêts de ses confrères et qui est intarissable lorsqu'il s'agit de dénoncer les méfaits de cette loi.

Il n'existe aucun portrait global de la situation. Dans les hôpitaux anglophones tels le Royal Victoria, le Reddy Memorial, la Montreal Children Hospital ou encore le Reine-Elizabeth, il y a bien eu quelques départs mais, a-t-on affirmé, ils ne seraient pas dus au projet de loi 120, à part quelques exceptions.

«Les médecins sont frustrés par le projet de loi 120, explique le docteur Wendy MacDonald, responsable du programme de formation des étudiants à l'Hôpital Général pour enfants. On entend beaucoup de rumeurs sur les départs possibles. Hier, par exemple, on affirmait, dans les couloirs, que dix médecins avaient donné leur démission alors qu'il n'y en a pas un seul.»

Pendant que les médecins établis cogitent sur les aléas de leur profession, parlent de partir mais hésitent à franchir le pas à cause de la clientèle établie, des enfants, de la maison et des racines qu'ils ont dans la société québécoise, les jeunes partent ou du moins en parlent beaucoup.

«On ne pourra pas mesurer l'impact de ce projet de loi avant un an, explique le docteur Wendy MacDonald. Les étudiants les



Le docteur Clément Richer, porte-parole des médecins, s'est refusé à commenter l'échec des discussions qu'il a eues hier avec le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté. Ce dernier a donné jusqu'à lundi aux médecins pour en venir à une entente avec le gouvernement sur la réforme des services de santé, à défaut de quoi sera votée une loi spéciale qui constitue une véritable «coup de masse» pour les récalcitrants.

PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

plus hérisés par ce projet sont les francophones car ils sont moins mobiles que les anglophones et ils se sentent coincés au Québec, et donc plus menacés par le projet de loi.»

Laval et Sherbrooke

À la faculté de médecine des universités Laval et Sherbrooke, le problème est moins aigu et la situation semble assez calme.

«Le départ des étudiants? Ce n'est pas ça qui me fait peur, répond le doyen de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, le docteur Michel Bureau. Présentement, nous recrutons les meilleurs élèves de la province. Si la loi 120 est trop dure, c'est notre capacité de recruter qui sera compromise.»

«Peu d'étudiants partent, poursuit le doyen, mais il y en a tout de même quelques-uns, et c'est embêtant. On a, par exemple, des étudiants en formation aux États-Unis et on veut les récupérer. Avec la loi 120, ça risque d'être plus difficile.»

L'Université de Montréal n'a aucun chiffre et, en l'absence du doyen parti en vacances, personne ne veut répondre aux questions de La Presse. Pourquoi? Le sujet est trop délicat.

De son côté, le Regroupement des fédérations de médecins du Québec est incapable de chiffrer l'importance des départs. □

OTAN

Le Canada, maillon faible de l'OTAN?

«On doit se réorganiser, car on ne peut plus continuer à ce rythme avec l'argent qu'on nous donne», dit le commandant de la 1^{re} Division aérienne, le brigadier-général Jean Boyle, qui note que les équipements militaires canadiens tombent en désuétude, notamment en ce qui a trait à la marine et à l'armée.

Le scénario retenu par Ottawa prévoit la fermeture des deux bases militaires à Lahr et Baden-Soellingen, situées en bordure de la Forêt noire près de la vallée du Rhin, ou tout au moins une réduction importante de leur effectif.

La décision se justifie et se conçoit facilement sur le plan politique, puisque la plupart des pays alliés ont déjà annoncé une réduction sensible de leur effectif cantonné en Europe centrale en raison du risque réduit d'une attaque de la part des pays de l'Est. Par exemple, les États-Unis ne mobiliseront plus que 195 000 soldats, contre 350 000 auparavant.

Ottawa pourrait ainsi épargner

des centaines de millions sur le budget des Forces canadiennes en Europe, qui commandent des crédits annuels de 1,2 milliard, soit 10 p. cent des sommes allouées au ministère de la Défense nationale.

Mais ce que craint le haut commandement des Forces en Europe, c'est que la décision de fermer les deux bases ou de réduire leur effectif soit prise en fonction des restrictions budgétaires du gouvernement fédéral et non en considération des politiques de l'OTAN, qui est à même de réviser ses besoins et son organisation.

«Si l'OTAN détermine qu'il est nécessaire que le Canada maintienne des troupes en Europe, j'estime qu'il est dans notre intérêt de le faire, dit le brigadier-général Boyle. La défense du Canada peut se faire uniquement à l'intérieur d'une alliance.»

Pour le colonel Bujold, en se retirant de l'Europe, le Canada risquerait de donner des munitions à la partie de l'opinion publique américaine qui favorise un retrait des troupes de l'Europe et le démantèlement de l'OTAN. «On risquerait de catalyser les forces anti-européennes au Congrès», dit-il.

Or, pour les militaires canadiens, l'OTAN a encore toute sa raison d'être malgré le démantèlement du Pacte de Varsovie. Dans un monde unipolaire, ou bien la principale puissance (lire les États-Unis) agit seule, ou bien elle est encadrée dans une alliance. La guerre du golfe Persique témoigne de la nécessité de maintenir une alliance pour assurer la sécurité collective, disent-ils. «Je préfère un pôle collectif à un pôle national», dit un commandant qui ne voulait pas que ses propos lui soient attribués.

«Pourquoi serions-nous aussi pressés à démanteler une organisation qui fonctionne bien depuis 45 ans? Il faudrait que quelqu'un me convainque que l'humanité est devenue à ce point adulte que la sécurité collective ne soit plus menacée», dit le colonel Bujold.

Pour le commandant des Forces canadiennes en Europe, le major-général Brian Smith, il n'est pas inconcevable que le Canada maintienne une participation raisonnable au sein de l'OTAN tout en retirant ses troupes de l'Europe centrale.

Il est prévu qu'un gros bataillon d'infanterie, stationné au Canada, soit détaché auprès de la force d'intervention rapide de l'OTAN en cas de crise. Et un autre bataillon serait chargé de renforcer la partie septentrionale de la Norvège.

«Mais pour les Européens, si vous n'avez pas de forces stationnées ici, s'ils ne peuvent vous toucher et vous voir, c'est comme si vous ne participiez pas à l'Alliance. C'est une vision erronée, mais c'est ainsi qu'ils pensent», dit-il.

En retirant ses troupes de l'Europe centrale, le Canada pourrait ainsi perdre ses entrées au Conseil européen et son influence dans la politique internationale en serait diminuée, dit-il.

«Le Canada n'a pas trop de troupes en Europe. La question est de savoir si le gouvernement peut les diminuer tout en maintenant son agenda sur le plan de la politique internationale», dit le major-général, tout en ajoutant que le haut-commandement serait déçu si Ottawa mettait la clé dans la porte des deux bases européennes.

«Ce que je crains, ajoute pour sa part le brigadier-général Boyle, c'est que les Forces deviennent inopérables si l'on quitte l'Allemagne. On ne peut retrouver le même environnement d'entraînement au Canada. Il ne faut pas oublier que le Pacte de Varsovie a été démantelé il y a à peine un an. La menace politique est réduite, mais la menace militaire existe toujours.»

Les militaires craignent également qu'Ottawa sacrifie les deux bases en Europe pour éviter de fermer trop de bases en sol canadien, qui, elles, soutiennent économiquement des comités de députés fédéraux.

Le mois dernier, le vice-amiral Charles Thomas a démissionné de son poste à Ottawa pour protester contre la politique que s'apprête à adopter le gouvernement fédéral. En maintenant 40 bases en opération au Canada pour une force de seulement 80 000 soldats, les fonds de la Défense sont gaspillés alors que les équipements sont dans bien des cas dans un état vétuste et ajoutent au danger des militaires. Au moins la moitié de ces bases devraient être fermées, a soutenu le vice-amiral Thomas.

Le premier ministre Mulroney fait sa première visite officielle dans l'Allemagne unifiée à compter demain soir. Au cours de son séjour de quatre jours, il rencontrera en privé le chancelier Helmut Kohl, et il sera question de la présence militaire canadienne en Allemagne.

En attendant la décision d'Ottawa sur l'avenir des bases de Lahr et Baden-Soellingen, les quelque 7 700 militaires poursuivent leur entraînement. Mais ils doutent qu'ils soient cantonnés en Europe encore bien longtemps. □

AMENDES

Des amendes élevées pour les Canadiens qui magasinent illégalement aux États-Unis

M. Jelinek a admis néanmoins qu'elles ne régleraient pas le problème très sérieux causé par le nombre sans cesse croissant de Canadiens qui dépensent leur argent outre-frontière, où ils achètent nourriture, vêtements, carburant, cigarettes et alcool. Toutefois, a-t-il ajouté, l'inspection électronique des véhicules et l'aménagement de voies spéciales pour les touristes accroîtront l'efficacité et permettront aux douaniers d'intensifier leurs efforts pour enrayer l'afflux au Canada des drogues, des armes à feu, des publications pornographiques et des matières dangereuses.

Le gouvernement de l'Ontario estime que les achats effectués par les Canadiens aux États-Unis coûteront cette année à l'économie de la province 2,2 milliards et 14 000 emplois.

Plusieurs des délégués au congrès ont soutenu toutefois que ces nouvelles mesures n'apportent aucune solution concrète au problème causé par le drainage des capitaux.

«Les Canadiens vont faire leurs achats aux États-Unis parce que les marchandises y coûtent beaucoup moins cher, a souligné Nick Giannakopoulos, un conseiller municipal de Stratford, Ontario: le Canadien moyen ne possède tout simplement pas un revenu suffisant pour faire ses emplettes ici. Ces nouvelles mesures ne seront d'aucune utilité pour régler le problème.» □

CANAL

Un homme tente de tuer sa femme en plongeant en auto dans le canal Lachine

cours des victimes. «C'était l'hystérie complète dans la voiture, les femmes criaient. J'ai essayé de briser une fenêtre, mais j'en ai été incapable. J'ai réussi à entrouvrir la portière puis j'ai sorti la plus jeune des deux femmes.»

Ensuite, M. Dubois a tenté de sauver Iva Catalogna, mais son mari s'est interposé: «Il essayait de la caler dans l'eau, en pesant sur sa tête avec sa main!»

Deux autres passants ont dû intervenir pour sauver l'homme et la femme d'une mort certaine.

Plusieurs porte-parole de refuges pour femmes se demandent pourquoi Mme Catalogna a rencontré son mari avec une autre femme. «Habituellement, les femmes battues prennent contact en présence de la police», a commenté une intervenante qui refuse que l'on divulgue son nom.

La Presse a tenté en vain d'obtenir des explications du centre d'hébergement pour femmes battues où les deux victimes demeureraient.

Umberto Catalogna faisait déjà face à des accusations de voies de fait contre sa femme. La nuit dernière, il a dormi au quartier général de la police, rue Bonsecours. Il doit comparaître ce matin au Palais de justice de Montréal pour répondre à deux accusations de tentative de meurtre.

Les sergents-détectives Paul Therrien et Raymond Bellemare, de la section des homicides de la police de la CUM, sont chargés de l'enquête. □

Correction

La personne décédée pendant le Tour de l'île, dimanche, est bel et bien Mme Yvonne Borys, 67 ans, et non Bury, tel que nous l'avons écrit selon des informations obtenues d'une source de bonne foi. Nos excuses à la famille.

Où donner de son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal-Nord: organisée par le Club Richelieu, La Bourgade en collaboration avec les policiers du district 45 et les pompiers de Montréal-Nord, à l'aréna Henri-Bourassa, 12000, boul. Rolland, de 10 h à 20 h 30;
- à Anjou: poste des pompiers, 7650, rue Château-neuf, de 10 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres

961

à quatre chiffres

2232

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6900

Annances classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Presse 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



24-2-01

MARDI
11 JUIN 1991

PLUS QUE 4 JOURS AVANT LA PLAGE.

Le Lac de l'île Notre-Dame. Ouverture: le 15 juin.

Société de l'île Notre-Dame

Ville de Montréal

CKOI
95.9 FM

CKVL
85.0

La Presse

Une femme de 81 ans poignardée dans un HLM de Verdun

ANDRÉ CÉDILOT

Les locataires d'un HLM pour personnes âgées de Verdun — en majorité des femmes — sont inquiets depuis qu'une des leurs, âgée de 81 ans, a été trouvée assassinée d'au moins deux coups de couteau, hier, dans son petit appartement du rez-de-chaussée.

Le corps ensanglanté de Mme Ada Burns, 81 ans, gisait dans le lit lorsque son fils en a fait la découverte, vers 9 h hier matin. Elle avait la gorge tranchée et une large entaille à la poitrine. Le logis ne semblait pas avoir été fouillé.

Il se pourrait, selon les premières constatations, que l'assassin se soit introduit dans le logement par une fenêtre laissée entrouverte, à l'arrière.

Pour l'instant, les enquêteurs de la police de la CUM n'écartent tout de même pas la possibilité que le vol soit à l'origine de ce meurtre crapuleux, le 28^e à se produire sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.

L'une des premières occupantes du vaste immeuble de sept étages érigé en 1983 sur la rue Galt, à Verdun, Mme Burns vivait seule dans un modeste deux pièces et demi depuis la mort de son se-

cond mari, il y a environ cinq ans (il se déplaçait uniquement en fauteuil roulant depuis une amputation des deux jambes). Son fils, qui demeure tout près, et sa fille venaient la voir régulièrement au HLM.

Hier, en compagnie de son fils, elle devait justement aller prier sur la tombe de son mari. Dimanche matin, il s'était présenté chez elle avec une gerbe de fleurs, mais ils avaient annulé leur visite au cimetière en raison des milliers de cyclistes qui avaient envahi les artères de la métropole à l'occasion du Tour de l'île.

Selon la police, Mme Burns a été vue vivante la dernière fois, vers 22 h dimanche, en grande conversation avec des voisins de palier. « Elle ne se mêlait pas tellement, mais elle parlait à tout le monde. Elle était affable et toujours souriante », a souligné la présidente du club social du HLM, Mme Simone Lamoureux, 77 ans.

En dépit de ses 81 ans — elle allait fêter son prochain anniversaire en août — Mme Burns, toute menue, était pétante de santé et toujours fort active. Elle s'absentait assez souvent pour aller chez des amis et des parents. Elle voyageait aussi beaucoup en Nouvelle-Écosse et dans l'Ouest canadien, où elle avait également de la parenté.

Le HLM de Verdun compte 86 logements abritant une centaine de personnes autonomes âgées de 65 à 93 ans. Il y a bien cinq ou six couples et quelques handicapés plus jeunes, mais, en majorité, ce sont des femmes à la retraite qui vivent seules.

Hier, aussi surprenant que cela puisse paraître, personne ne semblait vraiment affolé à la suite du terrible événement. « C'est sûr que tout le monde s'inquiète, mais on ne peut rien faire, sinon redoubler de vigilance... », estime Phyllis White, 79 ans.

« J'ai frissonné de peur en apprenant la nouvelle, mais il n'est pas question de déménager. Ce n'est pas parce qu'il y a des accidents de voiture qu'on ne doit pas prendre le volant », affirme pour sa part une femme de 77 ans qui demeure juste en face de l'appartement de la victime. Elle insiste toutefois pour que l'on taise son identité.

C'est la première fois qu'un drame aussi épouvantable se produit dans cette maison d'habitation de Verdun. « Il y a cinq ou six ans, une femme s'était fait bousculer par un homme qui lui avait volé son sac à main. Il y a eu aussi quelques vols dans les appartements, mais ça n'a rien de comparable », relate Mme Lamoureux, expliquant que ces incidents

étaient généralement due à la négligence et à l'insouciance des résidents.

Néanmoins, en décembre, les dirigeants du club social avaient demandé à la direction du HLM d'installer des caméras de surveillance aux entrées de l'immeuble. « Nous étions prêts à puiser dans nos fonds. Ça coûtait 4000 \$, mais le responsable de l'immeuble a refusé de nous avancer l'argent », a expliqué Mme Lamoureux. Pas plus tard qu'hier, on a acheté, à la place, deux tables de piquenique et une balançoire...

Les appartements situés au premier étage, tels celui de Mme Burns, sont sans doute les plus vulnérables, parce que facilement accessibles de l'extérieur. « Il faudrait peut-être songer à poser des grilles sur les fenêtres », opine une locataire qui occupe l'un de ces logements.

Le soir, un gardien de sécurité assure la surveillance de l'édifice. Tous les appartements sont dotés d'un intercom, tandis que la porte de l'entrée principale est munie d'un système de verrouillage électronique. Un conseiller en prévention de la police de la CUM rencontre les locataires trois ou quatre fois par année. « Seulement une douzaine de locataires assistent toutefois à ces réunions d'information », déplore Mme Lamoureux, qui entend évidemment revenir à la charge



PHOTO ROBERT NADON, La Presse
Mme Simone Lamoureux, présidente du club social du HLM.

pour convaincre l'administration du HLM d'améliorer la sécurité.

La vie continue calmement pour les nouveaux millionnaires de Sept-Îles

JEAN-PAUL SOULIÉ
SEPT-ÎLES

À Sept-Îles, en ce début de juin, le printemps vient tout juste d'arriver. Pour les quatre familles de millionnaires du gros lot du 6/49 du 9 mars dernier — 3 321 915,30 \$ chacune — la vie continue, à quelques détails près. Mais des détails qui agrémentent passablement l'arrivée tardive des beaux jours.

Aurore Girard a fini par vendre son petit restaurant « familial » le mois dernier. Elle avait décidé de s'en défaire depuis longtemps. C'est fait. Mais elle y retourne encore le matin, vers 7 h 30. Aurore est restée une lève-tôt. Elle vit encore dans sa maison maintenant complètement payée, mais pas pour très longtemps.

Jean-Guy Gignac a encore son bateau de 40 pieds de long sur 14 de large, et son travail à Hydro-Québec pour quelques semaines encore. Il vit toujours dans sa maison mobile du parc Ferland.

Pierrette Hould ne travaille plus, mais son mari, Achille, a repris son activité de fournisseur de pourvoiries. Pierrette dit son chaquet quotidien à la même heure, et elle va jouer aux quilles avec ses amies le même jour de la semaine. Elle aime beaucoup ça, et les millions n'y ont rien changé.

Ghislaine DeChamplain ne travaille plus comme caissière chez Provigo, mais elle habite la même maison avec son mari. Ils vont la garder parce qu'ils l'ont fait rénover à leur goût et qu'ils y sont bien.

Tous ces gens-là vivent on ne peut plus calmement leur vie de nouveaux millionnaires.

« Moi, j'y pense pas aux millions », affirme Aurore Girard. Mais elle reconnaît avoir mis plus de distance encore entre sa famille et les souvenirs et les douleurs du passé. Le Saguenay, le ramassage des bleuets, c'est loin derrière. « Je roule dans la même vieille grosse voiture, il ne s'en fait plus des grosses comme ça ! Mais j'en ai acheté des neuves à chacun de mes enfants ». Elle a aussi donné sa maison à sa fille. Elle s'en fait construire une plus grande, une vraie folie ! « Sept ou huit pièces, deux toilettes et... une piscine intérieure ! Et trois garages ». Une grosse dépense, près du demi-million, mais elle ne veut pas préciser.



Aurore Girard est restée une lève-tôt.

PHOTOS ARMAND TROTIER, La Presse

Aurore avoue aussi l'achat d'un téléviseur de 33 pouces, « pour pas avoir à porter mes lunettes... » et confie qu'elle prend deux ou trois billets de loto par semaine. « Vous pouvez pas dire que j'exagère ! »

Aurore va emménager dans sa nouvelle maison en octobre. Et Noël 1991 sera son premier Noël de millionnaire, avec ses quinze petits-enfants. En tout, 35 personnes à recevoir ! Tellement de monde qu'il faut bien dire non aux demandes d'aide qui viennent d'un peu partout, par courrier, par téléphone... Ce que l'impôt va prendre sur les intérêts qu'elle va toucher ne l'ennuie pas trop : « On se débrouillait avec 15 000 \$ par an, il n'y a pas de raison qu'on ne le fasse pas avec 135 000 \$! »

L'impôt tracasse davantage Jean-Guy Gignac. Il s'est acheté un autre bateau, 22 pieds plus long et quatre pieds plus large que celui qu'il a déjà. Un palais flottant, avec quatre salles de toilette, deux moteurs de plus de 400 cv, une merveille ! Mais son bateau est à Miami, et s'il veut venir l'attacher à Sept-Îles, pour le montrer aux amis, le fisc canadien va le dévorer tout cru : 260 000 \$ de taxes, douane, TPS, etc.

L'enfer ! Jean-Guy vient de faire connaissance avec la belle vie « à l'américaine », sans trop de

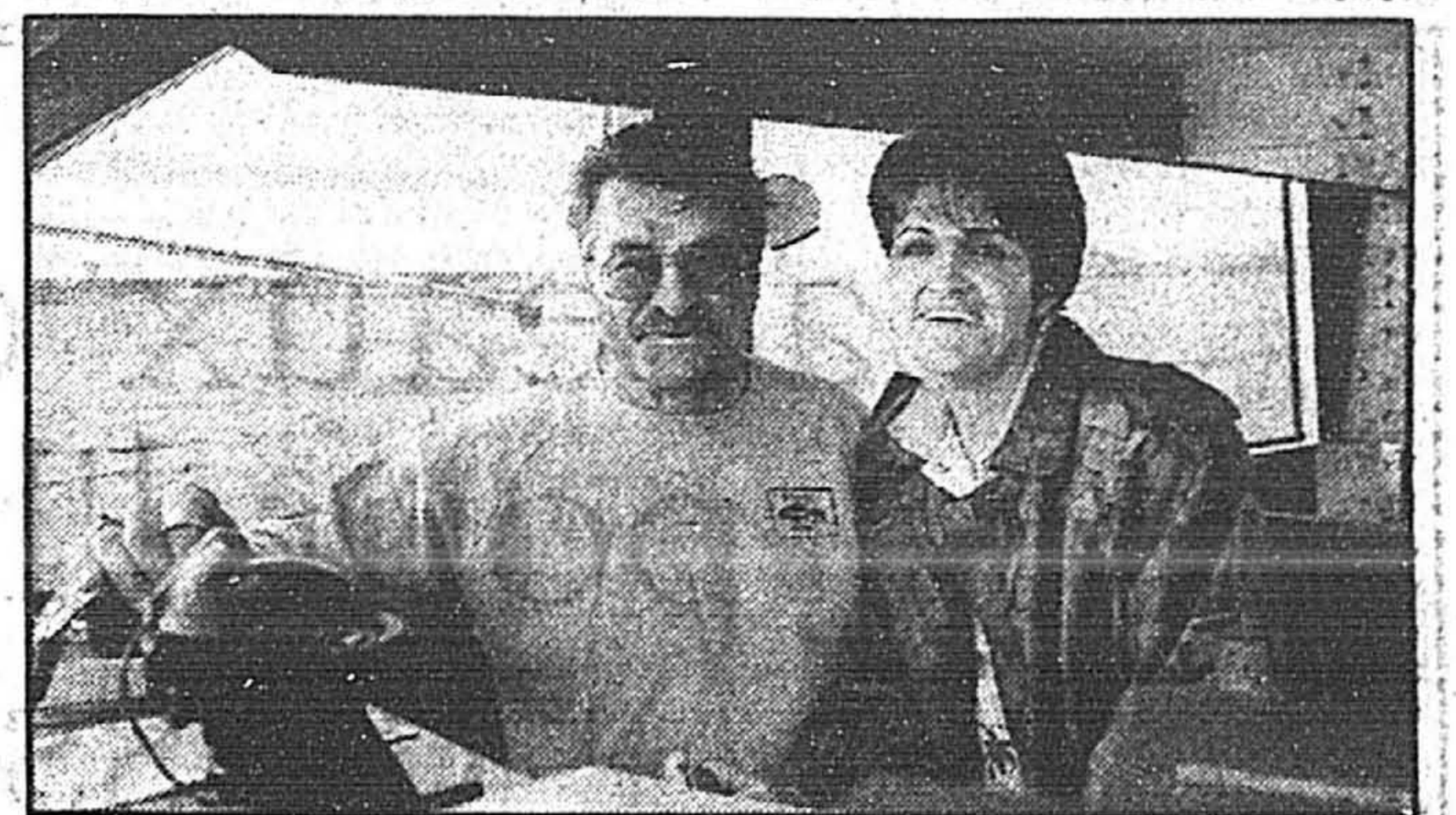
taxes ni d'impôts. « Ce que le gouvernement nous prend, ici, je n'en reviens pas ! » Le traité de libre-échange, les gouvernements d'Ottawa ou de Québec, Jean-Guy ne peut plus en entendre parler, il devient enragé. Pourtant, il aime bien son Sept-Îles, Jean-Guy. Et il est très fier de promener des journalistes de Montréal dans la baie pour aller visiter les quais de l'aluminerie Alouette. Trois milliards de dollars d'investissement, affirme Jean-Guy. L'atmosphère de la ville a été complètement changée depuis que le projet Alouette est entré. Même les plus démunis à Sept-Îles sont fiers et heureux.

Pour Jean-Guy, il y a aussi la nature qui lui plaît. Dimanche dernier, il a fait une petite sortie de pêche sous-marine. L'eau était à deux ou trois degrés Celsius, c'était « supportable », dit-il. Mais il a bien envie d'aller plonger dans la mer des Caraïbes, ou autour de la Barbade. Dans une semaine, il part pour huit jours en Floride. Désormais, sa maison est là-bas, attachée dans une marina, même s'il affirme qu'il va s'en acheter une « normale » à Sept-Îles, pour remplacer sa maison mobile.

Les DeChamplain se sont achetés des maisons, eux aussi : une pour chacun de leurs trois enfants, et pour eux, en plus de celle de Sept-Îles, une résidence près

de Fort Lauderdale. Ah ! la Floride ! Quand Ghislaine a appris qu'elle avait gagné, elle rentrait de son premier voyage dans le Sud, le Mexique, qu'elle n'avait pas aimé. Mais la Floride ! Le paradis, même si on n'y trouve pas tout. Par exemple, une bonne planche à repasser. C'est pour ça que quand ils vont retourner chez eux, en Floride, Marcel et Ghislaine DeChamplain feront le trajet en voiture, pour transporter ce qui manque dans le Sud. Et peut-être qu'un jour, ils feront le voyage avec le bateau qu'ils viennent d'acheter à Sept-Îles, et qui est attaché pas loin de celui de Jean-Guy. Souvent, les nouveaux millionnaires se rencontrent au Club Nautique.

Immeubles et construction sont également entrés dans la vie des Hould avec le gros lot. « Je devais prendre ma retraite dans deux ans, à soixante ans, explique Achille. Je continue à travailler à mon petit commerce, j'aime ça. Mais en même temps, nous avons acheté des maisons aux enfants, et nous les aidons à les rénover. C'est bien agréable. Et nous avons aussi aidé les beaux-frères et belles-sœurs. Ça sert à rien d'avoir de l'argent si personne autour de toi ne te parle ! » Et sa femme, la vraie millionnaire, approuve totalement. « On en a fait profiter un peu toute la famille ! On était bien avant. Il fallait pas que le gros lot vienne changer ça ! »



Jean-Guy Gignac et sa femme.



Achille et Pierrette Hould.



Marcel DeChamplain et sa femme Ghislaine.

Enquête publique sur la mort du dépanneur abattu par un policier de Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Il y aura une enquête publique concernant le décès d'un propriétaire de dépanneur, abattu par un policier de Québec dans la nuit de vendredi à samedi dernier.

C'est ce qu'a ordonné, hier en fin d'après-midi, le coroner en chef adjoint, Me Pierre Morin. L'enquête sera présidée par Me Pierre Trahan, qui avisera dans un avenir rapproché de la date et du lieu de l'enquête.

Tout en déplorant la mort d'un honnête citoyen et en offrant ses sympathies à la famille éprouvée, le chef de police de Québec, Normand Bergeron, avait soutenu, quelques heures plus tôt, que l'agent qui a fait feu sur M. Laurent Tremblay — qu'il croyait être un voleur —, a fait son devoir.

« Je cours un risque en le disant parce que ne rien dire me servirait mieux, mais mon devoir est

de mentionner que l'agent Mario Cusson et son partenaire Pierre Mainville n'ont rien à se reprocher. Ils se sont acquittés de leurs responsabilités avec courage », a déclaré M. Bergeron, en conférence de presse.

M. Tremblay, âgé de 65 ans, a été abattu d'une balle au thorax à l'arrière de son commerce situé à Neufchâtel, à 3h30 samedi dernier, après qu'on lui eut signifié qu'un ou des voleurs tentaient de pénétrer à l'intérieur.

Arme pointée
Le chef de police a divulgué les informations au compte-gouttes relativement à l'accident, hier, sous prétexte que la Sûreté de Québec mène son enquête. Il a quand même souligné que les policiers, qui sont arrivés au dépanneur quelques minutes après le propriétaire, se sont identifiés avant que l'agent Cusson ne tire sur la victime.

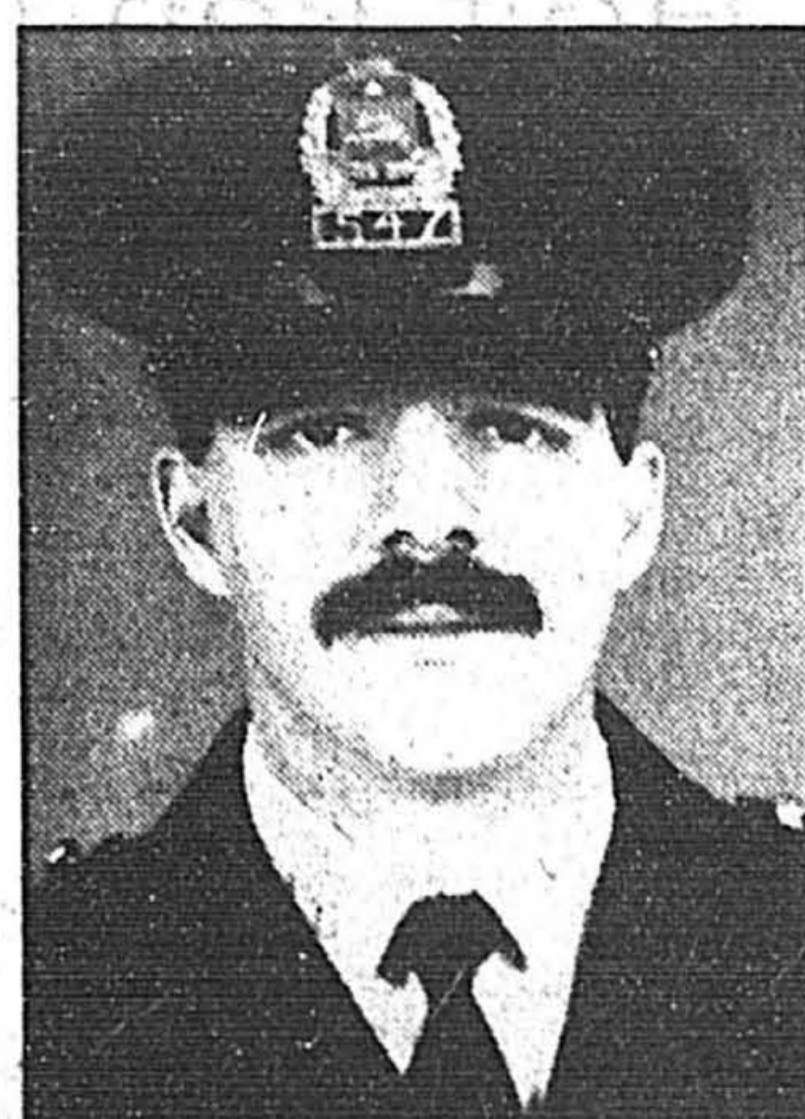
« M. Tremblay était armé et il pointait sa carabine de calibre .22 en direction des policiers. Mettez-vous dans leur peau. Ils étaient en



Le chef de police de Québec, Normand Bergeron.

danger et il faisait noir. Ils ne pouvaient pas savoir qu'il s'agissait du propriétaire », a-t-il souligné.

À la SQ, l'agent Camil Gagnon



L'agent Mario Cusson

a révélé qu'un rapport sera soumis au coroner avant vendredi de cette semaine. Une soixantaine de personnes, des confrères des agents mis en cause, des employés de la compagnie du système

d'alarme et des voisins de M. Tremblay ont été interrogés.

Pour avoir discuté avec l'agent Cusson, âgé de 27 ans, M. Bergeron a fait savoir qu'il est très affecté sur le plan psychologique. Il est en congé indéfiniment, comme son compagnon qui est de trois ans son aîné. Les deux policiers sont à l'emploi de la SM depuis deux ans.

D'après le chef de police, l'alibi que les policiers étaient fatigués parce qu'ils étaient en service depuis plus de 12 heures ne doit pas être soulevé.

Il s'est écoulé 32 minutes entre l'entrée de la plainte à la Centrale de police et l'arrivée des policiers sur les lieux. « C'est un délai d'intervention trop long », a conclu M. Bergeron qui l'a par ailleurs expliqué par la vingtaine d'appels qui étaient en attente.

« Comme il s'agissait d'un appel de catégorie deux, de connotation moins importante qu'un appel de catégorie un parce que la vie des gens n'est pas en danger, il n'y avait pas urgence. L'appel avait été acheminé à un autre véhicule

que celui des agents Cusson et Mainville. »

Sans avouer ouvertement que la SM manquait d'effectifs, M. Bergeron a tout de même confié que le maire Jean-Paul L'Allier vient d'autoriser l'embauche de dix nouveaux policiers, portant le nombre à 346. C'est environ 100 de moins qu'il y a une dizaine d'années.

Malgré tout, il a argué que son organisation obtenait des résultats croissants avec des effectifs décroissants, ce qui a évidemment suscité de vives réactions du côté du syndicat.

« Les propriétaires de commerce s'arment, sachant que nous ne suffisons plus à la demande, s'est insurgé le vice-président du syndicat, Paul Langlais. Le phénomène n'est pas unique à Québec. Le malaise est généralisé. »

« Nous devons tirer une leçon de cette expérience, malgré la perte d'une vie. Nous n'hésiterons pas à prendre les moyens nécessaires pour que ça ne se reproduise plus », a assuré M. Normand Bergeron en terminant.

MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans

La Presse

PUBLIREPORTAGE

LES ANNÉES 20
L'ÂGE DES MÉTROPOLIS

BANGLADESH

Une démocratie naissante en eaux troubles



GILLES TOUPIN
envoyé spécial
 La Presse au BANGLADESH

3. La tension est grande ces jours-ci à Dakha, la capitale du Bangladesh. Non seulement à cause des inondations consécutives aux pluies torrentielles qui ont suivi le dévastateur cyclone des 29 et 30 avril derniers mais aussi, et surtout, en raison des polarisations politiques qui pourraient très prochainement, selon des observateurs avertis, conduire au bain de sang.

Au centre de la capitale, à l'Université de Dhaka, la situation est explosive. Sur le campus, à l'approche des dortoirs, de grandes banderoles sont placar-

dées au-dessus des entrées. « Vous ne devez pas pénétrer dans ce dortoir après 10h P.M. », peut-on lire sur l'une d'elle. « Fouille obligatoire », lit-on sur une autre.

Les étudiants, principaux acteurs du mouvement de libération qui a fait tomber après neuf années la dictature du général Ershad, sont polarisés autour des principaux partis politiques. Les partisans du BNP (Parti nationaliste du Bangladesh du premier ministre nouvellement élu Khaleda Zia) occupent plusieurs dortoirs. Les militants de la Ligue Awami du chef de l'opposition, Mme Hasina Wazed, ont eux pris possession de trois autres dortoirs. L'enjeu? Le pouvoir, le contrôle du campus en vue des élections de l'association des étudiants le 18 juillet prochain.

Armés jusqu'aux dents, munis d'explosifs et de fusils, ces quelques deux mille étudiants semblent agir avec la bénédiction du pouvoir et des partis politiques

qui ne sont pas intervenus pour faire cesser cette occupation. La pratique de la démocratie au Bangladesh n'a ainsi pas encore passé l'épreuve des usages démocratiques.

Pour trouver une solution au terrorisme universitaire, le vice-recteur de l'université a convoqué à tour de rôle les dirigeants

des principales forces politiques du pays. Lundi le 27 mai, jour de mon arrivée à Dhaka, le chef parlementaire du parti fondamentaliste Jamaat-islami, M. Maulana Nizami, était ainsi reçu à l'université en compagnie d'autres leaders politiques. Des étudiants membres de la Ligue Chhatra et sympathisants de la Ligue Awami

ont sauvagement attaqué M. Nizami, l'accusant d'avoir collaboré lors de la guerre de libération avec les occupants pakistanais. M. Nizami, gravement blessé, a été hospitalisé et la tension n'a cessé de croître depuis ce jour sur le campus. Les rassemblements pour ou contre M. Nizami se succèdent depuis dans la passion et à un rythme effréné.

Lors des élections de mars, le parti fondamentaliste Jamaat-islami remportait tout de même 19 sièges sur 326. Le parti au pouvoir de Mme Khaleda Zia (BNP), veuve du président Ziaur Rahman assassiné en 1981, gouverne avec seulement 168 sièges alors que le plus grand parti du pays, la Ligue Awami de madame Hasina Wazed, avec ses 87 sièges, a essuyé un cuisant échec. L'ancien dictateur Ershad pour sa part, élu sous la bannière de son parti, le Jatiya Dal, moité dans la petite prison aux murs blancs qui occupe le cœur de la vieille ville de Dhaka

en attendant son procès pour corruption. Son parti a encore beaucoup de partisans, à preuve les 35 députés qu'il a fait élire lors des élections parlementaires.

Les incidents de l'Université de Dhaka ne sont pas les seuls à fissurer le nouvel édifice démocratique du Bangladesh.

Le coup de grâce

Neuf années de mauvais gouvernement et de dépenses incontrôlées ont certes détruit l'économie du pays, laissant à madame Zia un triste héritage. Mais les derniers coups de grâce du cyclone Gorky, parachevant sans merci la destruction systématique des infrastructures, ont presque enlevé tout espoir de relance à ce petit pays qui, plus que jamais, ne peut survivre qu'au crochet de l'aide internationale.

Pour la seule année fiscale 1991-92, le ministre des Finances Saifur Rahman a demandé il y a quelques jours aux donateurs étrangers quelque 2,4 milliards de dollars US « pour réaliser les objectifs de la démocratie, du développement et de la lutte contre la pauvreté ». Au cours des cinq prochaines années, le pays aura besoin d'une aide étrangère d'au moins 9 milliards de dollars US.

Certains commentateurs à Dhaka, qui ont requis l'anonymat, reprochent à madame Zia son ignorance des affaires économiques et son comportement anti-démocratique: « Elle gouverne grâce au culte de la personnalité qui a entouré son mari et qui maintenant l'entoure. La démocratie à l'intérieur du BNP n'existe pas. C'est le leader qui contrôle le parti et c'est lui qui prend toutes les décisions ».

Ainsi, les hésitations du nouveau premier ministre lui ont valu déjà des critiques sévères de

la part de l'opposition. On lui reproche l'ambiguïté de sa situation et son manque de respect du jeu parlementaire. Le premier ministre du Bangladesh, même s'il a pris en main les rênes du pouvoir pour organiser les secours aux sinistrés du cyclone, n'est qu'un premier ministre *de facto* et non un premier ministre constitutionnel. Le pays est toujours sous la tutelle d'un gouvernement intérimaire dirigé par le président de la Cour suprême M. Shahabuddin Ahmed. Ce dernier est, selon la constitution en vigueur, à la fois président du pays et chef du gouvernement.

Les opposants ont accepté, non sans rechigner, que madame Zia, vainqueur des élections parlementaires de février, gouverne même si la présente constitution du pays ne permet pas au premier ministre d'exercer la fonction de chef du gouvernement. Dans l'extrême gravité du désastre qui a frappé le pays, fin avril, l'opposition a pour un temps fermé les yeux sur l'incongruité de la situation, remettant à plus tard l'espoir d'une commission parlementaire sur la réforme constitutionnelle.

Mais, maintenant, la Ligue Awami crie corps et âme afin que le BNP apporte un amendement à la constitution, lors de la reprise de la session, dans le sens du retour au système parlementaire. Car c'est tout le processus démocratique, dans ses premiers pas, qui est menacé avec ces accroc à la légalité constitutionnelle.

Et ces accroc sont justement les prétextes mêmes que recherchent les nostalgiques des régimes militaires pour reprendre pied et privilèges au détriment même d'un pays déjà trop en lambeaux.

— FIN —

Cadeaux classiques pour l'homme classique

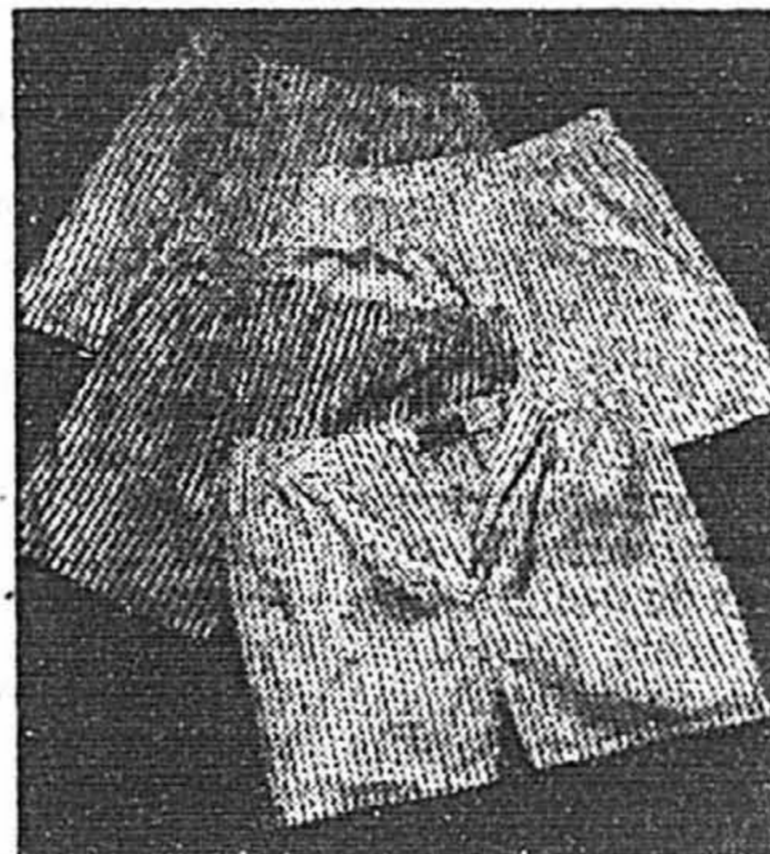
Mettez votre père à l'honneur en lui offrant un cadeau de notre collection Classiques Holt Renfrew - des articles toujours de bon goût, fabriqués selon nos spécifications rigoureuses et rehaussés de détails qui font notre renommée. Pour lui redire toute votre tendresse, il n'y a pas mieux qu'un cadeau Holt Renfrew.



Le polo en coton pima, en pima péruvien à fibres longues de toute première qualité. Blanc, noir, kaki, melon, indigo, violet ou rouge. P-M-G-TG, 45 \$.



Boutons de manchette classiques Holt Renfrew. Plaqués or 18 carats, ou plaqués argent, 35 \$.



Caleçon en coton 100 fils, double épaisseur, le confort et la fraîcheur mêmes. Blanc, bleu et assortiment de rayures. P-M-G-TG, 30 \$.

Notre célèbre peignoir en coton éponge 14 oz, en somptueux coton éponge à une seule boucle. De coupe ample et généreuse et d'une finition parfaite, pour de longues années de confort douillet. Blanc, marine, rouge, vert ou bourgogne. Taille unique, 100 \$.



Chemise en coton 100 fils, double épaisseur. De coupe ample dans un tissu à compte de fils élevé, merveilleusement frais et soyeux, avec boutons en nacre véritable. Assortiment de couleurs, motifs et styles de col. 14 1/2-16 1/2 R, 15-17 1/2 L, 16-16 1/2/36, 85 \$.

Seulement chez Holt Renfrew.

N'oubliez pas que la Fête des pères est le dimanche 16 juin.



Inderjit Singh Reyat est condamné à 10 ans de prison

Presse Canadienne VANCOUVER

Reconnu coupable d'avoir participé à un attentat terroriste visant le gouvernement indien, il y a six ans, Inderjit Singh Reyat a été condamné hier à 10 ans de prison.

L'ex-résident de Duncan, en Colombie-Britannique, et Sikh pratiquant, a été reconnu coupable hier sous deux chefs d'accusation d'homicide involontaire et quatre de possession d'explosifs.

La peine n'inclut pas les trois années que l'accusé a déjà passées en prison, a précisé le juge de la Cour suprême de Colombie-Britannique, Raymond Paris. La peine maximum pour homicide involontaire est l'emprisonnement à vie.

Deux manutentionnaires sont décédés quand une valise piégée a explosé à l'aéroport Narita de Tokyo, le 23 juin 1985. La bombe était destinée à la compagnie d'aviation nationale Air India.

Le juge Paris a déclaré que les crimes de Reyat étaient parmi les plus graves qui soient à l'échelle des homicides involontaires, mais a souligné que l'accusé lui paraissait être un homme de caractère raisonnablement posé, bon père de famille et travailleur sérieux. « Il est profondément triste qu'une personne aussi convenable ait été attirée dans une entreprise aussi insensée », a-t-il ajouté.

Le procureur James Jardine, qui n'a pas voulu commenter la sentence, a fait savoir que Reyat serait admissible à une libération de jour après avoir purgé le sixième de sa peine, et à une pleine libération conditionnelle après en avoir purgé le tiers.

Vies en danger

En audience pré-sentencielle, vendredi, le procureur Jardine avait souligné que l'accusé avait mis plusieurs vies en danger avec son dispositif, qui a explosé prématurément. « Nous n'avons pas affaire ici à quelqu'un qui a exprimé du remord pour ses actions », a-t-il remarqué, pour réclamer ensuite la peine maximale.

RÉSULTATS
Loto-Québec

RANCO					Tirage du 91-06-10	Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages
2	5	6	9	11		Prochain tirage: 91-06-12
27	31	35	36	38		
42	46	47	51	56		
62	64	66	67	68		
					T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départé entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant

37213878

Si non composez à Montréal le 252 8688 ou sans frais le 1 800 563 8688

CLUB Multi points

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

Le projet de loi 120? «It's just too much», répond le Dr George Michael qui déménage

MICHELLE OUMET

Le docteur George Michael, un jeune médecin de 25 ans, déménage, le 28 juin. Il quitte Montréal, diplôme en poche, pour s'établir à Ottawa.

Au milieu des boîtes de carton qui jonchent son salon, à Notre-Dame-de-Grâce, George Michael explique qu'il en a assez. Assez de l'incertitude politique qui règne au Québec, assez des lois linguistiques qui briment sa liberté d'expression, assez des tracasseries administratives qui rendent la pratique médicale difficile au Québec.

Et le projet de loi 120? C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. «It's just too much», dit-il. Il va d'ailleurs rejoindre sa fian-

cée, Chang, qui s'est établie en Ontario il y a un an. Elle est physiothérapeute. «Le Québec n'est pas stable politiquement», explique-t-elle. C'est mieux en Ontario et les salaires sont plus élevés.

George Michael ne se considère pas comme un allophone mais plutôt comme un anglophone. Et il insiste. Né à Montréal de parents grecs, il a fait ses études en anglais, à l'Université McGill et il a été élevé dans Côte-des-Neiges. Mais c'est en français qu'il tient à s'expliquer.

«Les médecins sont frustrés par le projet de loi 120 car on fait fi de leurs droits. Si vous êtes marié et que votre femme travaille à Montréal, qu'allez-vous faire si on vous oblige à travailler pendant trois ou quatre ans dans le grand Nord québécois?»

«Et qu'est-ce qui va arriver s'il y a un référendum et que le Québec se

sépare? Est-ce que nous allons perdre nos maisons?»

«Mes parents sont arrivés au Québec il y a 36 ans. Ils ont fui une guerre civile. Aujourd'hui, ils regardent ce qui arrive ici et ils ont l'impression que ça recommence lorsqu'on supprime des droits aux anglophones et aux médecins.»

George Michael n'est pas le seul à quitter le Québec. À l'hôpital Reine-Elizabeth, où il termine, à la fin du mois, ses deux ans de résidence, 17 de ses collègues ont décidé, comme lui, de plier bagage.

Pendant que plusieurs jeunes anglophones s'installent à l'extérieur du Québec, les francophones réfléchissent à leur avenir. Plusieurs parlent de partir, mais seule une minorité passe aux actes.

Sarah Bouchard, par exemple, a 23 ans. Elle vient de terminer sa troi-

sième année de médecine à l'Université McGill et, dans un an, elle commencera sa résidence. Comme plusieurs de ses amis, elle songe à effectuer ses années de stage ailleurs, aux États-Unis, histoire de s'ouvrir des portes, de connaître une autre expérience et de ne pas être piégée au Québec si le projet de loi 120 est adopté.

Elle est d'ailleurs farouchement contre ce projet de loi et à un double titre, c'est-à-dire comme futur médecin et comme vice-présidente de la Fédération des étudiants en médecine.

Mais qu'est-ce qui fait si peur aux jeunes médecins? Pourquoi cette fuite d'un Québec sous l'égide d'une future loi 120? Est-ce le départ en région?

«Oui et non, répond Sarah Bouchard. Nous sommes prêts à aller en région, mais ce que nous n'acceptons pas, c'est d'y être contraints. Je veux avoir le choix. Je ne veux pas non plus me faire dicter ma pratique.»

Dans la classe de Sarah Bouchard, tous les étudiants parlent du projet de loi 120, en mal évidemment, et presque tous parlent de partir mais combien le feront?

700 000 \$ en publicité contre la réforme Côté

MICHELLE OUMET

Les médecins auront investi, en un mois, des centaines de milliers de dollars en publicité afin de convaincre la population qu'elle doit dire non au projet de loi 120 réformant le système de santé.

Cette publicité controversée, qui a débuté le 16 mai et qui prendra fin le 18 juin, coûtera près de trois quarts de million de dollars au Regroupement des fédérations de médecins du Québec, selon des spécialistes en placement médias consultés par La Presse, soit environ 400 000 \$ pour les 11 quotidiens du Québec et autour de 200 000 \$ pour la télévision.

Pour Radio-Canada seulement, qui a d'ailleurs refusé de diffuser sur ses ondes le message des médecins, la facture aurait été d'environ 100 000 \$.

Ce chiffre exclut la production de la réclame publicitaire et les relations de presse, soit 100 000 \$ additionnels.

Le Regroupement des fédérations de médecins refuse de divulguer ses chiffres. «C'est de l'argent privé qui provient des cotisations de nos membres», a précisé, hier, le directeur des communications du Regroupement, le docteur George Boileau.

C'est le même silence prudent chez Bazin, Dumas, Dupré, Sormany (BDDS), la firme de communications qui travaille pour le Regroupement depuis un mois et demi.

Selon le directeur des relations publiques de Radio-Canada, Jean-Marc Lefebvre, «BDDS savait que nous allions refuser leur message publicitaire. Ils savaient aussi que ce refus entraînerait une grosse publicité. Nous avons reçu des appels de tous les médias. Ils ont réussi.»

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que la société d'état refuse de diffuser un message publicitaire. Il y a quelques années, Radio-Canada a déjà dit non à la CEQ à cause du message controversé livré par Pierre Bourgault. Elle avait également refusé une publicité sur le sida parce qu'elle suggérait uniquement le condom comme moyen de protection.

Radio-Québec a également décidé de ne pas diffuser le message publicitaire pour des raisons similaires à celles invoquées par Radio-Canada.

La campagne télévisée des médecins, qui a commencé à envahir le petit écran, hier, véhicule des images chocs, voire brutales.

Le jeune patient intubé — que la publicité des journaux nous montrait avec cet avertissement: «Après le 21 juin, sa vie reposera entre les mains des bureaucrates» — a été remplacé, à la télévision, par une jeune fille qui entre de toute urgence au bloc opératoire.

La situation est grave: la jeune fille a perdu la moitié de son sang et le médecin demande un autotransfuseur. Vite, ça presse. Mais il n'y a pas.

«Docteur, la demande n'a pas encore été approuvée», répond une infirmière. Puis, on change d'image. On voit un fonctionnaire qui déguste tranquillement un café tout en compulsant la loi 120, assis confortablement dans un bureau feutré. Il s'essuie délicatement la bouche avec une serviette.

Retour frénétique au bloc opératoire où une infirmière essuie le front en sueur du médecin qui essaie de sauver la vie de la jeune fille. «Est-ce qu'on a au moins du coagulant?» demande-t-il. Coup d'oeil désespéré de l'infirmière qui ne répond pas.

On revoit alors le fonctionnaire. Avec un regard niais d'auto-satisfaction, il prend son porte-document et quitte son bureau après une journée qui, laisse-t-on entendre, n'a pas été bien fatigante à comparer au travail héroïque des médecins qui essaient, envers et contre le système, de sauver des vies.

La jeune fille mourra-t-elle par la faute des bureaucrates? Le message ne le dit pas.



Pierre Foglia

Le courrier du genou

Je reçois souvent des lettres vertigineuses. Je les qualifie ainsi, vertigineuses, parce qu'elles m'amènent au bord des grands abîmes intérieurs de gens que je ne connais pas, et me laissent là, à me balancer, sans rien exiger... Dans ces lettres-là, on n'attend rien de moi, même pas que je les lise. On ne m'écrit pas vraiment: on déborde, on déboude. Et puis on ferme vite l'enveloppe comme on ferme un baril de BPC et on se demande à qui on pourrait bien envoyer ça...

Ça tombe sur moi. Sans doute parce que je fulmine souvent dans cette chronique, de plus en plus de lecteurs me prennent pour l'incinérateur de leurs toxines intérieures.

Je ne m'en plains pas, remarquez. Seulement je ne vais pas toujours au bout de ces lettres-là. Ce n'est pas tous les jours qu'on a envie de s'asseoir au bord d'un grand trou, les jambes dans le vide, à se répéter que le chagrin est aussi inusable que l'avenir...

Je ne suis pas allé au bout, par exemple, de cette lettre d'un lecteur de Waterloo qui commençait ainsi: *Le 1er décembre je divorçais avec la plus menteuse des femmes. Le juge a fait preuve d'un naveté navrante, les avocats de malhonnêteté répugnante et la psychologue du CSS Richelieu d'un parti-pris féministe évident. Résultat j'ai perdu la garde de mes quatre enfants...*

54 pages suivaient. 54 oui, pas une de moins. Un roman. Lamentable évidemment. Vous vous souvenez quand vous avez divorcé, vous? Moi oui. Je me souviens surtout de cette furieuse envie de hurler des horreurs au juge qui fouillait dans ma vie avec un petit air dégoûté:

— Est-ce vrai que vous fumez du haschisch monsieur Foglia?

Je revois sa face couperosée d'éthylque, je l'entends me faire la morale. J'ai encore aux joues le feu de l'humiliation d'avoir été obligé de filer doux devant cette épave-là...

— Du haschisch? Jamais monsieur le juge...

Moi aussi, aux lendemains de cette défaite, j'ai eu la tentation de raconter la chose en 54 pages. Et même 2254. Et de l'envoyer au chroniqueur du coin.

J'ai finalement préféré aller fumer un joint à la santé de cette sombre rognure de juge.

Je reçois souvent des lettres anthropologiques. Celles-là, je les devore. Je les relis. Elles me parlent de l'homme et de sa fiancée. Elle les mettent en scène dans des petits films d'une absurdité qui confond l'esprit de l'épicier, mais réjouit le coeur du vieux babouin misanthrope...

Ainsi cette histoire que me raconte une dame de Laval. Et comme c'est aussi une très longue lettre, j'ai pris la liberté de vous la résumer...

Or donc, papa, maman sont divorcés, mais habitent le même quartier, presque la même rue à Laval. Papa est riche, maman non. Papa qui a déjà la garde de fiston voudrait que sa fille vienne, elle aussi, vivre avec lui. Mais la fille préfère rester chez sa mère. Alors papa se fâche et coupe les vivres. Puis coupe les ponts. Il répète partout qu'il n'a plus de fille. Quelle fille? J'ai pas de fille moi. Juste un garçon.

Cette fille qui n'exsiste pas va pourtant à la même école que son frère. Et elle y va en autobus. Tandis que son frère fait le trajet dans l'auto du père. Et quand l'auto passe devant l'arrêt d'autobus, le frère fait un petit signe de la main à sa soeur qui attend l'autobus. Pas le père. Le père demande au fils: «A qui donc envoies-tu la main?»

Plus rien ne m'étonne de l'homme et sa fiancée. Il arrive qu'ils m'irritent légèrement mais ne m'indignent presque plus jamais. Sauf... Sauf quand je pense que ces cons-là font aussi des enfants.

Je reçois parfois des lettres qui ne me demandent rien. Ça tombe bien parce qu'il fait vraiment trop beau pour faire autre chose que du vélo...

N'empêche que si j'étais moins paresseux, moins endormi, certaines de ces histoires mériteraient que je sorte mon grand fusil de son étui...

Comme pour cette nouvelle histoire de Louise par exemple, qu'un témoin «privilegié» me raconte par le détail, ajoutant une copie du jugement de 82 pages rendu par le juge du tribunal de la jeunesse dans cette affaire...

Vous vous rappelez Louise? Eh bien c'est la répétition de la même délirante saga... Le papa à la garde légale du petit garçon. La nouvelle blonde du papa (qui triomphe dans le rôle de reine au foyer) décide de soustraire l'enfant aux soi-disant lubriques atouchements de la vraie mère. Dénonciation à la Direction de la protection de la jeunesse. Un an de rebondissement judiciaires. Défilé des travailleuses sociales et des experts psychologues, 16 jours complets de témoignages, une grosse caisse de notes sténographiques... Mais au contraire du cas de Louise, le juge cette fois a vu clair. Il s'est même un peu fâché. Il a remis la nouvelle blonde à sa place et exonéré la mère de tout blâme...

Ce qui frappe ici (comme dans le cas de Louise) c'est l'acharnement de la Direction de la protection de la jeunesse. Cette institution, pourtant précieuse et indispensable, est malheureusement infiltrée par une armée de travailleuses sociales, psychologues et avocates qui font un épouvantable power-trip aux frais du contribuable et au détriment des enfants qu'elles prétendent protéger...

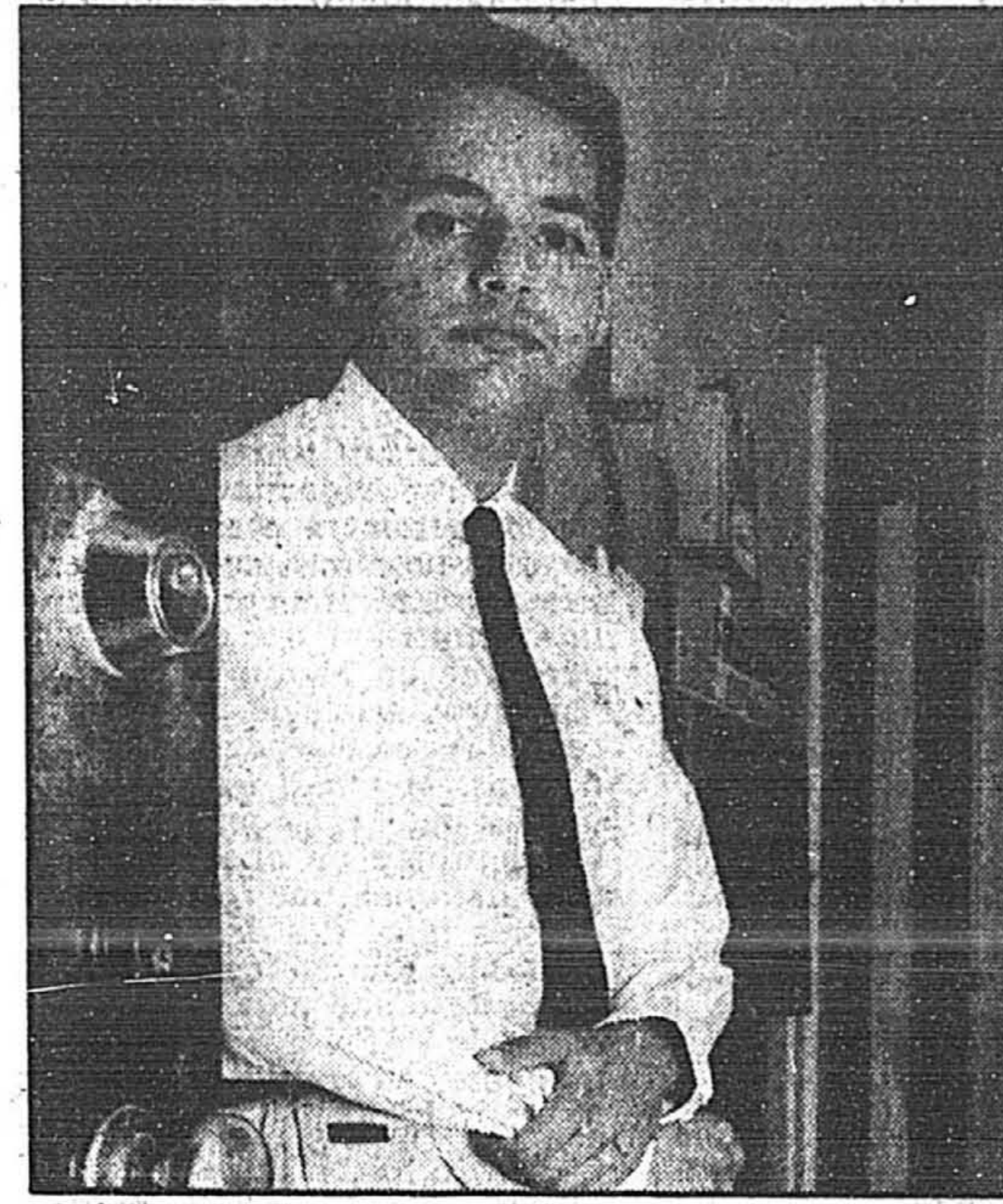
Je reçois parfois des lettres qui ne me demandent rien. Et ça tombe drôlement bien parce que j'ai vraiment pas envie de me refarcir ces inquisiteuses de salle de bain, ces intégristes du touche-pipi, ses sondeuses d'âmes d'enfants. C'est à peu près ce que j'ai vu de plus chauve dans ma vie...

Je reçois des lettres qui ne me demandent rien. Mais parfois aussi, et ça tombe très mal, des lettres pour m'envoyer à la chasse à ceci-cela. Ou à la guerre à ceci-cela. Je reçois souvent des lettres de victimes qui tiennent des propos d'assassins. Qui voudraient bien que je tire à leur place. Qui me prennent pour une de ces putes redresseuses de torts.

Qu'ils crèvent.

Quelques petits messages pour finir. Avis aux gens qui m'envoient des cassettes: je n'ai pas de magnétoscope. Et je ne compte pas en acheter avant d'être gâteux... Mémé sibyllin à «gorge profonde» Terenga, ou Terenza, ou quelque chose comme ça. Contactez-moi, mon vieux. J'ai l'Afrique dans le colimateur...

Me reste de la place pour un bec? Pour la fille à la poubelle bleue d'abord... Un autre? À Michel Thibault alors. Pour avoir rate son suicide... Une poignée de somnifères, le sommeil appuie doucement sur mes yeux, jusqu'au fond... Recommence pu p'tit con. Ecris. Ça tue aussi, mais c'est plus long.



Le docteur George Michael PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse



Sarah Bouchard PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Fête des Pères
DIMANCHE 16 JUIN

Ernest répond enfin à la question:

La Fête des Pères s'adresse-t-elle aux pères seulement?



Bien sûr! Ils le méritent bien. Mais quel bon prétexte, monsieur, pour vous gâter un peu, ou pour offrir, madame, un petit "je t'aime" à l'homme de votre vie.

Dans cet esprit renouvelé de la Fête des Pères, Ernest rend hommage à tous les hommes, en offrant d'extraordinaires réductions allant jusqu'à 50%, sur sa gamme complète de vêtements et accessoires chics pour hommes. Partez à destination d'Ernest en quête d'idées-cadeaux et courez la chance de gagner une magnifique garde-robe d'une valeur de 1000 \$!

jusqu'à **50%** de réductions!

Complets en coton • Complots • Vestons sport • Pantalons • Chemises • Cravates • Jeans • T-shirts • Bermudas • Accessoires mode • et bien d'autres.

Nom: _____
 Adresse: _____
 Tél: _____
 Déposez votre bon de participation au plus tard le 31 juin 1991 à l'une des boutiques Ernest, et courez la chance de gagner une garde-robe d'une valeur de 1000 \$. (Aucun achat requis).

ERNEST

C'EST TON STYLE À TOI

Place Versailles • Carrefour Laval • La place Vertu • Promenades Saint-Bruno • Carrefour Angrignon, Lasalle • Mail Champlain, Brassard • 834 est, rue Sainte-Catherine • 1123 ouest, rue Sainte-Catherine • Galeries Rive Nord, Repentigny • Carrefour Richelieu, Ste-Jean-sur-le-Richelieu • Carrefour du Nord, Ste-Jérôme

Super-bingo: les Montagnais de Sept-Îles veulent défier la Régie

FRANÇOIS FOREST

■ En dépit d'une mise en garde de la Régie des loteries du Québec, les Montagnais de Sept-Îles ont bel et bien l'intention de procéder, le 30 juin, à leur super-bingo de 25 000 \$ au profit du Comité de chasse Innu Kanatuut.

Déjà, la Régie des Loteries du Québec a avisé les ministères du Revenu et des Affaires autochtones de l'illégalité du projet et prévenu les joueurs qui se présenteront qu'en vertu du Code criminel, ils pourraient faire l'objet de poursuites en justice.

Le super-bingo doit normalement servir à financer un volet du comité de chasse et de trappe qui espère ainsi relancer l'enseignement des activités traditionnelles. Le bingo est illégal, comme plusieurs autres l'ont été auparavant, en ce qu'il déroge aux règles de la Régie des loteries et courses qui interdit la tenue de bingos dont la valeur des prix dépasse les 5000 \$.

Curieusement, la mise en garde de la Régie est survenue, hier, en même temps que le juge Bernard Lemieux de la Cour du Québec à Sept-Îles annonçait le report, en octobre prochain, de sa décision quant à la validité de bingos tenus

entre 1988 et 1990 aux Galeries Montagnaises, et dont les prix dépassaient la norme permise.

Le nouveau chef du Conseil de bande de Sept-Îles, M. Erick Jacques Jourdain, qui a autorisé la tenue du bingo, n'a pu commenter la mise en garde de la Régie des loteries, hier, mais un administrateur du conseil, M. Raymond Jourdain, a indiqué que le comité de chasse avait besoin de fonds et que le bingo organisé aux Galeries Montagnaises, dans la réserve, était un bon outil pour aider l'organisme sans but lucratif.

En novembre dernier, le ministre des Affaires autochtones, M. Christos Sirros, et le Conseil de bande de Pointe-Bleue, au Lac-Saint-Jean, avaient désamorcé un semblable affrontement en convenant d'annuler la présentation d'un super-bingo au gros lot de 60 000 \$. Québec et le Conseil de bande s'étaient entendus sur la formation d'un comité chargé d'étudier la situation socio-économique de la bande montagnaise de Mashteuiatsh.

Résultat: en février dernier, lors du sommet de Roberval, des pourparlers étaient entrepris pour la relance de la scierie de Pointe-Bleue et d'autres projets économiques de nature permanente étaient identifiés.

LES PREMIÈRES NATIONS EN CONGRÈS

Qui dirigera l'Assemblée des premières nations?



Bill Wilson



Niel Sterritt



Ovide Mercredi



Michael Mitchell



Phil Fontaine



Bill Montour

BRUNO BISSON
WINNIPEG

PHIL FONTAINE: Agé de 46 ans, Phil Fontaine est le favori pour succéder à Georges Erasmus. Président de l'Assemblée des chefs du Manitoba, Fontaine est perçu comme un « diplomate ». Son tempérament calme, ses cheveux prématurément blanchis et, bien sûr, son rôle de premier plan auprès du député manitobain Elijah Harper qui fit échouer l'accord du lac Meech, lui confèrent une image rassurante qui plait à la majorité des chefs modérés du pays. Diplômé de sciences politiques de l'Université du Manitoba, il a mis ses connaissances en pratique en développant une approche conciliatrice dont il fait son principal atout au cours de ce congrès. Bien que l'on considère Fontaine comme modéré, ce dernier s'est révélé déjà, particulièrement pour son rôle dans l'échec de Meech, un leader capable de défendre, par tous les moyens pacifiques, les enjeux des autochtones.

OVIDE MERCREDI: Métis âgé de 45 ans, Ovide Mercredi figure depuis plusieurs années dans le paysage politique amérindien du pays. Avocat, il a été membre de la Commission des droits de la personne du Manitoba et dirige l'aile provinciale de cette province à l'Assemblée des premières nations. Mercredi tend à concilier les deux rôles principaux de l'Assemblée en cherchant, au plan national, une reconnaissance plus large des droits des autochtones tout en insistant sur la nécessité d'une plus grande présence de l'APN auprès des communautés en conflit ouvert avec les gouvernements. Il prône une forme de résistance pacifique des Indiens qui l'a fait comparer, peut-être abusivement, au Mahatma Gandhi.

MIKE MITCHELL: Chef de la réserve Mohawk d'Akwesasne, Mike Mitchell est considéré comme un des deux candidats « radicaux » de la course à la succession d'Erasmus. Partisan de la ligne dure, cet ancien monteur de structures d'acier, âgé de 44 ans, n'en a pas moins prouvé ses qualités de conciliateur lors du conflit sur la question des casinos, l'an dernier, à Akwesasne. En s'alliant aux traditionalistes mohawks, il a peu à peu assumé un pouvoir partagé dans sa lutte contre les warriors. Mitchell souhaite que les Premières nations revendiquent plus de pouvoirs en matière de justice et d'éducation, notamment, et veut répandre chez les siens un sentiment « fier et indienne ». Il est aussi le seul candidat à prôner la non-participation amérindienne aux changements constitutionnels en attendant le règlement des revendications territoriales.

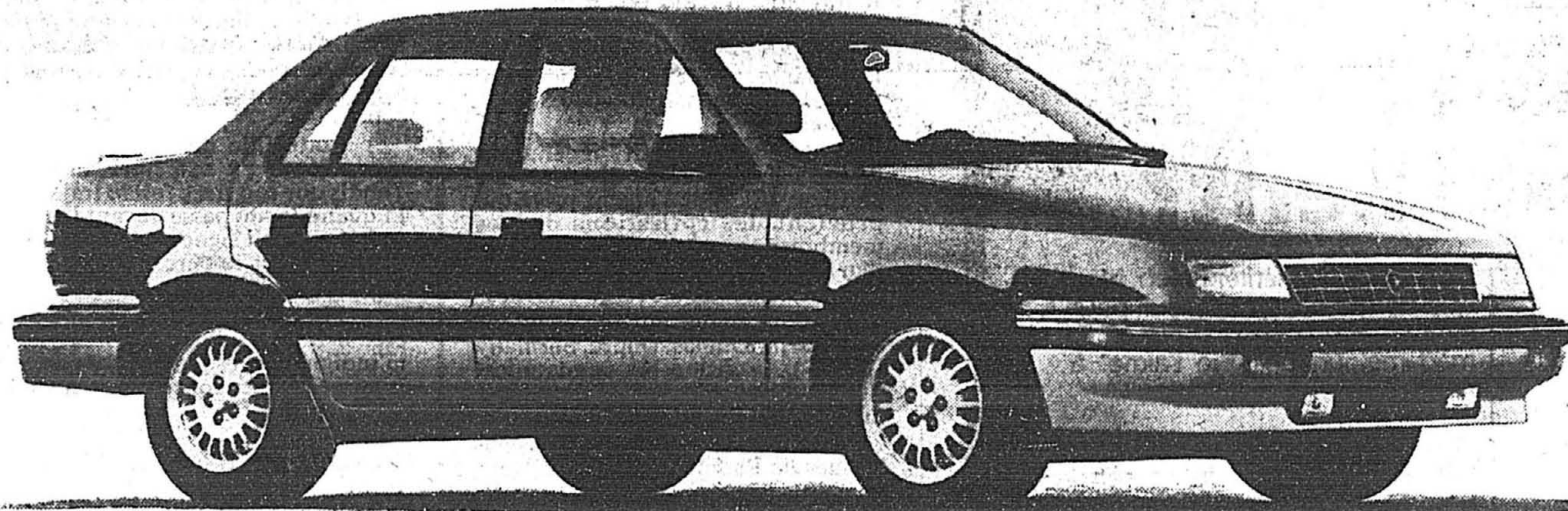
BILL MONTOUR: Chef de la réserve des Six-Nations, ce mohawk de 49 ans est considéré comme un conservateur, plus partisan de négociations avec le ministère des Affaires indiennes que de barricades. À l'instar de Mike Mitchell, il croit que l'amélioration du sort des Amérindiens passe par des programmes de développement local plutôt que par des négociations constitutionnelles. Il est un des rares chefs à avoir demandé publiquement le maintien de Tom Siddon comme ministre des Affaires indiennes lors du dernier remaniement ministériel, à Ottawa. Montour part bon dernier dans la course de Winnipeg.

NEIL STERRITT: Chef héréditaire des Gitskan-Wet'suwet'en de Colombie-Britannique, Neil Sterritt, 50 ans, diplômé en techniques minières, est aussi un modéré. Peu préoccupé de constitution, il a dirigé la cause des Gitskan-Wet'suwet'en en Cour suprême de C.-B. afin de faire valoir les droits de ces deux nations sur une vaste portion du territoire. Le rejet de la cause, en mars, n'a pas terni son image de leader traditionnel, renforcée par son souci d'amélioration du bien-être des communautés. Sterritt veut amener l'Assemblée des premières nations à se préoccuper davantage des enjeux locaux.

BILL WILSON: Chef régional de l'Assemblée des premières nations pour la Colombie-Britannique, cet avocat de 47 ans possède un style de leadership flamboyant, agressif et virulent. Des six candidats, il est considéré comme le plus radical. Des observateurs estiment qu'il pourrait faire la lutte aux favoris manitobains jusqu'aux derniers tours de scrutin. Wilson demande l'abolition pure et simple de la Loi sur les Indiens, le démantèlement du ministère des Affaires indiennes et un changement radical des relations entre autochtones et non autochtones. Ses envolées verbales un peu débridées — il a déjà déclaré que les autochtones auraient dû tuer les colons européens dès leur arrivée — lui ont valu de sévères réprimandes de la part d'autres chefs de la Colombie-Britannique.

Plymouth Sundance/Dodge Shadow

Plus que jamais, des valeurs imbattables.



Une offre spéciale de Chrysler. Un incroyable programme de protection des véhicules neufs.

3 ANS/80 000*^{KM}

PLUS

La célèbre garantie Chrysler **7/15** sur le groupe motopropulseur**. La plus longue dans sa catégorie.

PLUS

Taux de crédit du fabricant

OU

750\$ de remise en argent***

PLUS

La meilleure économie de carburant.

Les Sundance et les Shadow parcourent 45 m/g (6,3L/100 km) sur la grande route et 30 m/g (9,5L/100 km) en ville. Une performance supérieure à celles des Cavalier, Sunbird, Tempo, Topaz, Corolla et Escort†.

Des économies pouvant atteindre

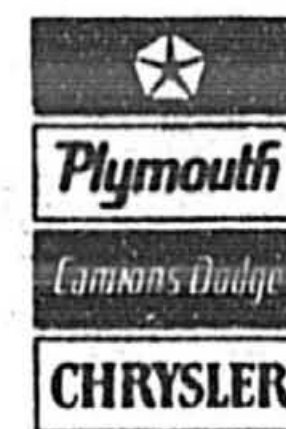
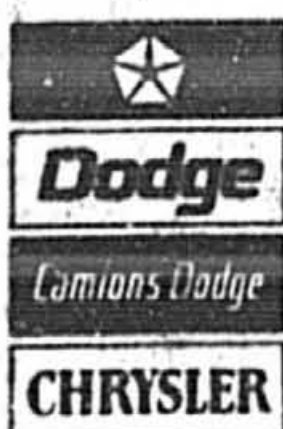
1000\$

sur des ensembles d'accessoires en option††.

L'Avantage Chrysler

Réalisez des économies sur tous nos modèles de voitures et camions, et profitez d'autres avantages chez les concessionnaires Chrysler du Québec.

*Programme Plan d'Or: 3 ans ou 80 000 km. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Offre d'une durée limitée.
**Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.
***Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'à des particuliers achetant au détail. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Credit Canada Inc. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules doivent être achetés et livrés à partir du stock actuel des concessionnaires, du 8 mai 1991 jusqu'à la fin de l'offre telle que déterminée par Chrysler Canada Inc. Seule l'offre de remise en argent est applicable dans le cas des véhicules loués à long terme à des particuliers.
†Avec un moteur de 2.5 litres offert en option. Guide de consommation de carburant 1991 de Transport Canada.
††Les économies associées aux ensembles d'accessoires sont établies d'après le prix de détail suggéré par le fabricant pour ces accessoires lorsqu'ils sont achetés séparément. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



LES PREMIÈRES NATIONS EN CONGRÈS

Pas simple la démocratie autochtone

BRUNO BISSON
WINNIPEG

On ne voit ni pancartes, ni petits chapeaux ronds portant le nom des favoris. On n'entend pas non plus de chants de ralliement ni de musique tonitruante. On élira bien un nouveau chef, aujourd'hui, au Centre des congrès de Winnipeg, mais on le fera dans la dignité, en ayant l'air préoccupé par autre chose.

Rien n'est jamais simple lorsqu'il s'agit de démocratie à la manière indienne. La course au leadership de l'Assemblée des premières nations (APN) est fidèle en cela à la façon de faire à laquelle les Mohawks ont habitué les Québécois, l'été dernier; on se hâte lentement et on ne s'énerve pas.

Dans la grande salle où se tient depuis hier l'assemblée générale de l'APN, environ 250 délégués discutaient constitution et revendications territoriales en l'absence remarquée des six candidats à la succession de Georges Erasmus. Ces derniers, disait-on, rencontraient des délégués dans des chambres d'hôtel, recherchaient des alliances et des nouveaux appuis dans une atmosphère qui n'aurait pas détonné dans un dîner-causerie d'une quelconque chambre de commerce.

Phil Fontaine, Ovide Mercredi et Bill Wilson, pour ne nommer que les favoris, n'ont eu que quelques semaines (et un budget maximum de 35 000 \$) pour convaincre les 600 chefs autochtones du pays de voter pour eux, aujourd'hui, à Winnipeg.

Mais force est de constater que les autochtones choisissent d'abord un style de leadership avant de prendre position pour un programme. Outre les candi-

dats «conservateurs», Bill Montour et Neil Sterritt, chacun de leurs concurrents s'est surtout efforcé de démontrer sa connaissance des enjeux constitutionnels et territoriaux que la majorité des chefs du pays assimilent sans difficulté.

«N'importe quoi peut arriver, estimait, hier, un des conseillers à la campagne de Phil Fontaine, M. David Ifiody, président de la firme de consultants Animus Research.

«Si vous comptez les macarons, vous verrez que le candidat le plus visible est Mike Mitchell, ajoutait-il. Mais la plupart des chefs vont décider après le premier tour de scrutin. Rien n'est assuré avant la fin.»

Hier, ils étaient nombreux à porter le ruban mauve du candidat Mike Mitchell au revers droit de leur veston ou blouson, et le macaron bleu et blanc montrant Phil Fontaine, le poing levé, dans une posture triomphante et charismatique.

Ce dernier bénéficiera de l'appui de nombreux chefs du Québec. Des neuf chefs Cris, par exemple, seul Billy Diamond, de la réserve Waskaganish, semblait toujours enclin à favoriser Ovide Mercredi. Les Aïgonquins et Montagnais du Québec auraient aussi l'intention d'appuyer Fontaine, selon des sources.

Quant au candidat «émérgent» Mike Mitchell, il recueillerait l'appui des Mohawks et des Hurons et peut-être celui de Micmacs du Québec. Moins connu à l'ouest de l'Ontario, où Fontaine et Ovide Mercredi semblent toujours prédominer, le candidat mohawks pourrait tout juste compter sur la course de 1991 comme tremplin pour une prochaine fois.

Le vote d'aujourd'hui nécessitera un minimum de trois tours, peut-être quatre. Un candidat, celui qui se classera le dernier, devra se retirer à la fin de chaque tour de scrutin jusqu'à ce que 60 pour cent des chefs arrêtent leur choix sur un même homme. C'est à ce moment, à la fin du deuxi-

me ou du troisième tour que les choses pourraient se corser.

L'Assemblée des premières nations, faut-il le préciser, est une association extrêmement décentralisée laissant à chaque nation une autonomie à peu près complète. Ce qui rend son unité plus difficile et sa cohésion fort délica-

te. «Mais l'exécutif de l'APN est très fort», disait, hier, Conrad Sioui, chef régional pour le Québec et le Labrador. «Nous pouvons donner une direction précise aux mandats pour amener tout le monde dans la même direction.»

Mais n'est-ce pas le contraire? Les mandats du nouveau chef ne

lui seront-ils pas confiés demain, par l'assemblée générale, au lendemain de l'élection?

«Oui, bien sûr, répond M. Sioui. Mais les délégués choisiront surtout un style de leadership parce que, dans le fond, nous avançons tous dans la même direction.»

Pas simple la démocratie autochtone, vraiment pas.

CHEZ ASTRAL
LES PLUS BAS
PRIX POUR
PAPPA!

24 PHOTOS COULEUR DÉVELOPPÉES 999
FINI MAT OU GLACÉ

NOUVEAU SERVICE EN 5 HEURES
Procédé C-41 seulement

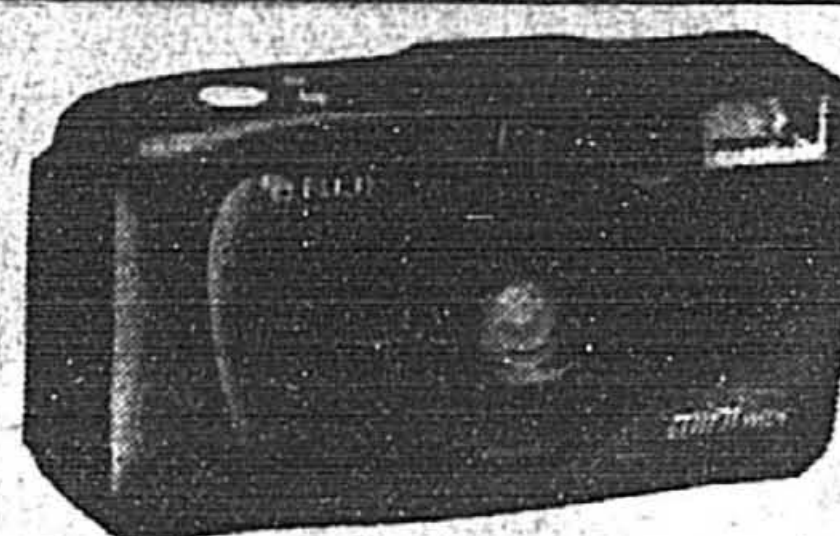


Canon

ECONOMISEZ 20\$

14999

NOUVEAU SURESHOT
• Téléobjectif grand-angle 28-48mm
• Entièrement automatique • Double objectif
• Mise au point et flash automatiques
VERSION AVEC DATE 20\$ EN SUS



FUJIFILM

ECONOMISEZ 20\$

19999

DL-500
• Objectif Fujinon 28-45mm automatique
• Chargement de film par simple insertion
• Imprime la date et l'heure sur vos photos!
• Comprend film et pile au lithium

AUCUN DÉPÔT

INTERÊT PAIEMENT AVANT 90 JOURS

SUR UN ACHAT AUSSI BAS QUE

200\$



Canon

ECONOMISEZ 80\$

22999

EOS 700
• Appareil-photo 35mm type monoréflexe
• Flash incorporé
• Programmation complète
• Objectif 35-105mm 249,99\$
BOÎTIER & OBJECTIF: 479,99\$



PENTAX

PRIME EN MAGASIN

24999

IQ ZOOM 700
• Objectif zoom 35-70mm incorporé
• Mise au point et flash automatiques
• Exposition double
VERSION AVEC DATE 20\$ EN SUS

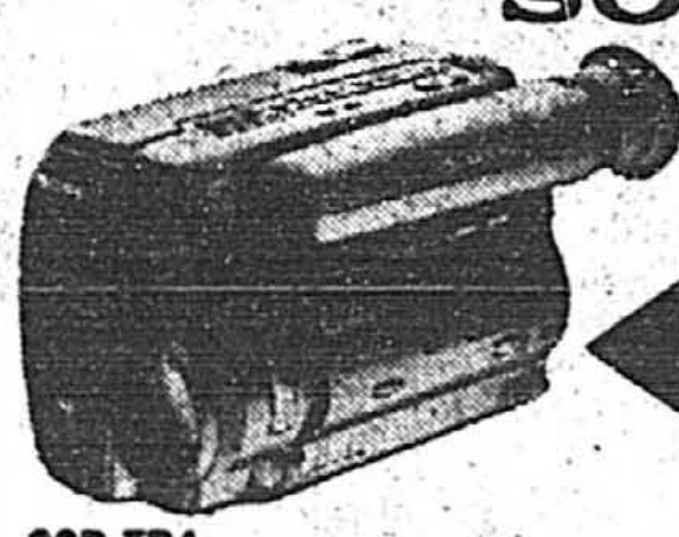


Canon

ECONOMISEZ 20\$

14999

JOY DATE
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique
• Mode à prises multiples
• Autominuterie
• Flash intégré
• Imprime la date sur vos photos!

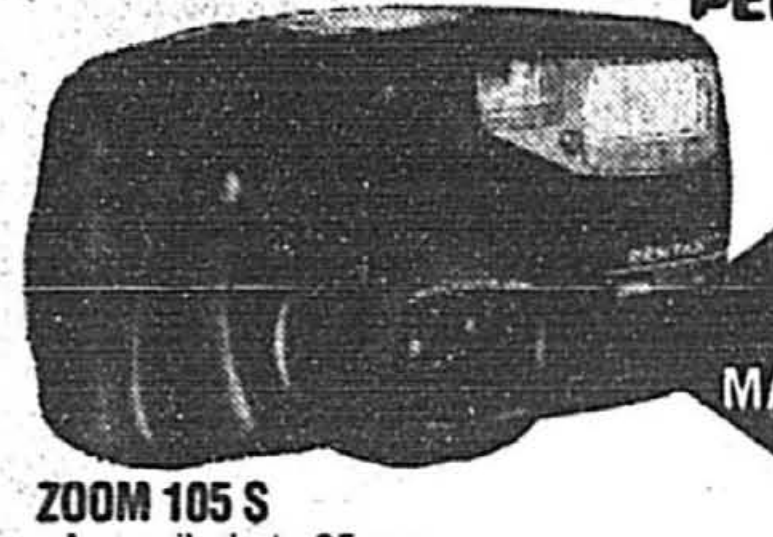


SONY

BATTERIE GRATUITE

99999

CCD-TR4
• La plus petite caméra 8mm au monde
• Zoom 6x
• Surimpression digitale
• Montage
PRIME EN MAGASIN



PENTAX

PRIME EN MAGASIN

34999

ZOOM 105 S
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique
• Objectif zoom 38-105mm macro incorporé
• Rebobinage et chargement automatiques

THERMOPOMPES

- LENNOX
- CARRIER
- RHEEM
- YORK
- ARMSTRONG
- mitsubishi

SUPER AUBAINE

Carrier
2 TONNES 38YG
3995\$
AVEC INSTALLATION COMPLÈTE

Financement 100% chez nous

ECONOTECH

CONTACTEZ LE SEUL CENTRE DE THERMOPOMPES À RABAIS À MONTRÉAL
733-1414

Un CPG digne d'intérêt.

10%
échéance 5 ans

Taux GARANTI JUSQU'AU 10 JUILLET 1991.

Pour bénéficier de ce taux garanti, communiquez avec nous jusqu'au 19 juin 1991. Dépôt minimal de 500 \$. Intérêt versé annuellement.

MONTREAL TRUST



ASTRAL
FILM COULEUR À SUPER HAUTE DÉFINITION
• 3 rouleaux 135-24 poses
• 100 ASA
• Développement non inclus
3/799



IMAGE
LEGEND KIT
• Appareil-photo 35mm à mise au point et rebobinage automatiques
• Étui • Courroie
• Film couleur 24 poses TMI
• 2 piles alcalines AA
ECONOMISEZ 20\$ 7999



tasco
SÉRIE INFOCUS JUMELLES 7 X 35
• Mise au point automatique
• Grand-angle
ECONOMISEZ 50\$ 7999



tasco
JUMELLES ZOOM 101Z
• 7 - 15 X 35
• Comprend courroie et étui
ECONOMISEZ 30\$ 6999

25% DE RABAIS SUR TOUS OBJECTIFS ET FLASHES IMAGE

DERNIÈRES NOUVELLES!



Caméra 8mm E53
• Zoom 8X
• Haute vitesse d'obturation
• Générateur de caractère
• 180° - Flexi Grip
• Télécommande sans fil
• Sports Finder - SF-200
79999

ECONOMISEZ 120\$

QUANTITÉS LIMITÉES

ASTRAL photo

DÉVELOPPEMENT 1 HEURE

Membre de ASTRAL communications.

Chez Astral Photo, vous pouvez ouvrir un compte commercial. Contactez un de nos magasins pour vous procurer un formulaire de demande de crédit

Les adresses en caractères gras indiquent les magasins offrant le service de développement sur place. *Indique Centres Vidéo.

- Les Galeries d'Anjou 354-2001
- Centre d'achats Boulevard 721-3939
- Promenades St-Bruno 653-8826
- Carrefour Laval 687-7988
- Plaza St-Hubert 271-1435
- Mail Champlain 671-5935
- Centre Laval 688-3636
- 916, rue Ste-Catherine est 842-5225
- Place Versailles 355-4709
- Promenades Deux-Montagnes 491-6817
- Place Ville-Marie 878-4378
- Place Bonaventure 878-4378
- Plaza Côte-des-Neiges 343-5209
- 2020, University 849-7341
- Centre Fairview 695-6563
- Complexe Desjardins 843-8219
- Place Vertu 336-8272
- Centre Rockland 733-2669
- Centre Dorval 636-8221
- Plaza Alexis Nihon 933-7209
- Carrefour Angrignon 383-6918
- Place Montréal Trust 843-6836
- Place Bourassa 323-4249
- Galerie Joliette 752-0956
- Carrefour du Nord 1-438-1011

Un golfeur malheureux

d'après Canadian Press
HAMILTON, Ontario

Des accusations criminelles pourraient être portées contre un golfeur qui, furieux du mauvais coup qu'il venait de jouer, avait brisé son bâton contre un arbre, projetant par mégarde dans les airs la moitié du fer-8, dont l'extrémité alla se fiche dans la tempe d'un autre joueur.

Le golfeur blessé, Rick Pearce, 39 ans, a subi dimanche une intervention chirurgicale délicate à l'Hôpital Général de Hamilton afin d'extraire le morceau du bâton de sa tête. Son état était jugé sérieux, hier.

Le sergent Bob Buck, de la police de l'Ontario, a déclaré que l'incident faisait l'objet d'une enquête et que des accusations d'agression ou de négligence criminelle étaient envisagées.

Pearce golfait en compagnie de trois amis au club King's Forest de Hamilton, lorsqu'au 14^e trou l'un des joueurs, furieux d'avoir mal joué, brisa son bâton contre un arbre. Sous la violence du choc, un morceau d'environ 30 cm de la partie inférieure du bâton fut projeté dans les airs et alla se fiche dans la tempe du malheureux.

« J'étais sur le trou suivant et j'ai entendu un cri horrible, a relaté Mark Hedley, un autre joueur. Je me suis précipité vers Pearce, qui baignait dans une mare de sang, le morceau de bâton planté dans sa tempe. »

Le sergent Buck s'est refusé à identifier l'auteur de l'accident, que ses amis, a-t-il précisé, s'efforçaient de reconforter dans le chalet du club pendant que le blessé était conduit en toute hâte à l'hôpital.

« Je pense qu'il souffrait tout autant que le joueur qu'il venait de blesser, a-t-il dit. Ce sont tous des amis, et ils jouent régulièrement ensemble. »

DU 27 MAI AU 21 JUIN, PARTICIPEZ AU CONCOURS



JAZZ

Du lundi au vendredi à **CKOI**, on vous posera une question à propos du Festival International de Jazz de Montréal. Le

gagnant du jour aura droit à une passe « V.I.P. » pour deux comprenant le transport au centre-ville, un repas et un super spectacle du Festival International de Jazz de Montréal. Une soirée d'une valeur de 400\$. Tous les gagnants quotidiens deviendront admissibles au tirage du grand prix: un voyage pour deux en Nouvelle-Orléans, comprenant le transport aérien, un séjour de 6 nuits à l'Omni Royal Orléans et des soirées dans des Jazz Clubs réputés. Il s'agit du « Royal Jazz Holiday », d'une valeur de 2720\$.

Pour participer, il faut être âgé de 18 ans et plus. Vous trouverez les règlements complets du concours à la station de radio CKOI. Aucun achat requis.



Labatt
Bleue

C'EST EXTRA!

Pour que ca roule

G.B.S. GENERAL BEARING SERVICE

Montréal Laval Saint-Léonard
937-7423 688-5330 326-0471
St-Laurent Longueuil Mir-Est
744-2721 679-2550 254-8038

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Maroquinerie fine

Collection classique de portefeuilles à la griffe exclusive de Birks. Conception soignée de chaque détail et fabrication minutieuse. Objets en cuir souple et durable d'un style impeccable. Noir, marron et havane.

Illustrés: porte-billets avec porte-monnaie 48 \$; portefeuille 52 \$; porte-clés 28 \$.



Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

Meisterstück signé Montblanc

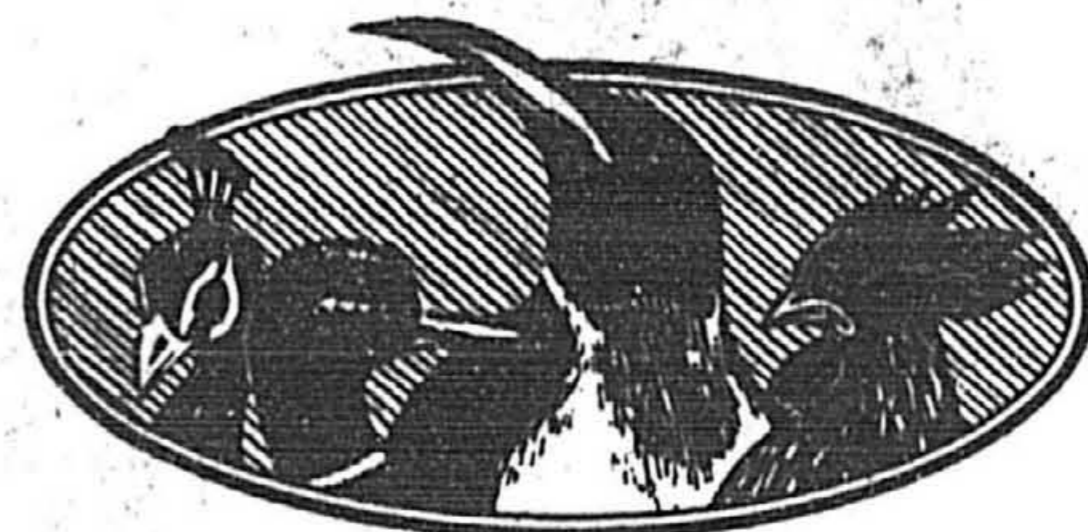
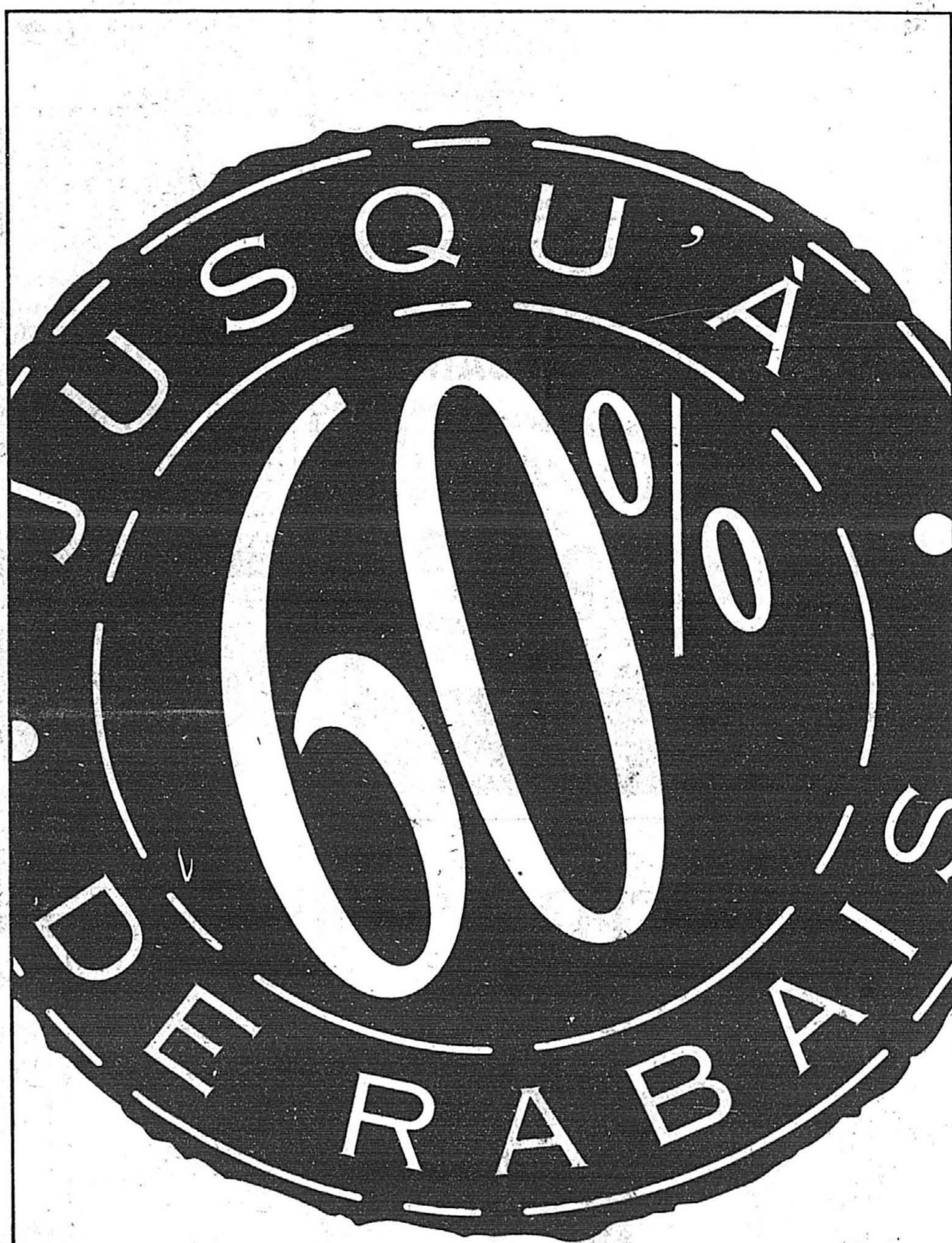
De notre collection Classic: porte-mine .7 mm 164\$; stylo à plume, pointe en or 14 ct, 271 \$; rollerball à encre liquide 182\$; non illustré: stylo à bille 164\$;

Érigé au rang des objets d'art. Reconnu pour la parfaite harmonie entre forme et fonction. Noir ou bordeaux avec incrustations plaqués or.



BIRKS

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.



HENRI VEZINA

920, rue Sherbrooke Ouest, Montréal 2520, boulevard Daniel-Johnson, Laval
(514) 844-1971 (514) 686-6800

Les 300 employés d'Air liquide déclenchent une grève générale

ÉRIC TROTTIER

■ Près de 300 employés d'Air liquide ont transformé leur journée d'étude, hier matin, en grève générale illimitée. Celle-ci se terminera « lorsque l'employeur sera prêt à négocier de bonne foi ».

La compagnie française produit du gaz (pour les hôpitaux,

les avions, etc.) et possède sept usines dans la région montréalaise. Le contrat de travail des employés se terminait le 5 mai dernier.

Selon le permanent de la section locale 6394 du Syndicat des Métallos, M. Marcel Sasseville, Air liquide a refusé de formuler des offres valables à la dernière rencontre de conciliation, jeudi dernier. Les négociations pié-

nent sur le régime de retraite, les congés du temps des Fêtes et le respect de la convention collective actuelle.

En outre, le syndicat demande huit p. cent d'augmentation pour la première année; la compagnie offre 6,3 p. cent. « Dans le contexte actuel, il s'agit d'une offre raisonnable », affirme M. Guy April, directeur des ressources humaines d'Air liquide. Il ajoute que la

compagnie est toujours « ouverte aux discussions ».

Mais le syndicat estime que son employeur est de mauvaise foi. Air liquide veut investir 3,5 mil-

lions au cours des prochaines années pour rajeunir l'entreprise, soutient Marcel Sasseville. « Nous sommes prêts à embarquer dans les changements technologiques,

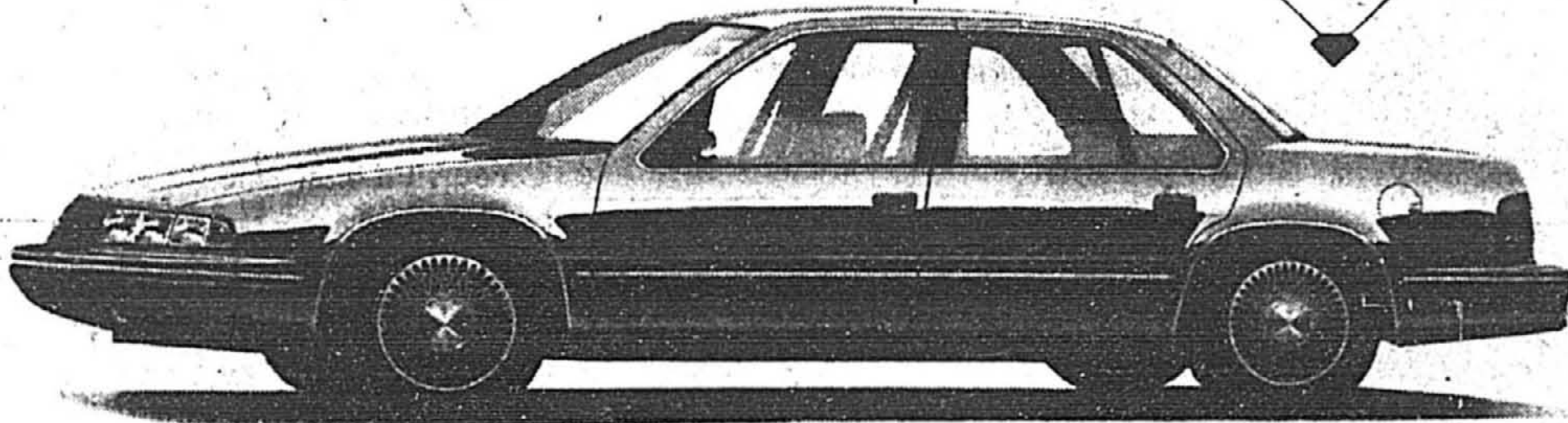
mais en échange, nous voulons qu'Air liquide nous accorde un certain rattrapage salarial avec les travailleurs des usines ontariennes. »

Profitez du double jeu Avis-Expos



GRATIS! Deux billets pour les Expos* : un cadeau Avis!

Présentement, lorsque vous louez une voiture chez Avis, vous obtenez non seulement une voiture de qualité à un tarif concurrentiel : à l'occasion d'une location de deux jours ou plus, les comptoirs participants Avis au Québec vous font également cadeau de deux certificats, bons pour deux sièges gratuits au Stade olympique pour un match des Expos*. Sous réserve de disponibilité, vous pouvez échanger ces certificats contre des billets au niveau Promenade, valables pour n'importe quel match au Stade. Pouvoir assister à un match des Expos et profiter du service de qualité Avis On y met du cœur^{MD}... c'est la satisfaction à coup sûr! Pour tout renseignement, et pour faire des réservations, adressez-vous au bureau Avis de votre localité ou composez 1-800-879-AVIS (1-800-879-2847).



Avis loue des voitures GM, Chevrolet Lumina.

AVIS
On y met du cœur.^{MD}

* Les certificats sont offerts à l'occasion d'une location de 2 jours ou plus, sous réserve de disponibilité, tant des véhicules que des certificats.

© 1991 Aviscar Inc.

Votre carte-soleil est-elle à jour?



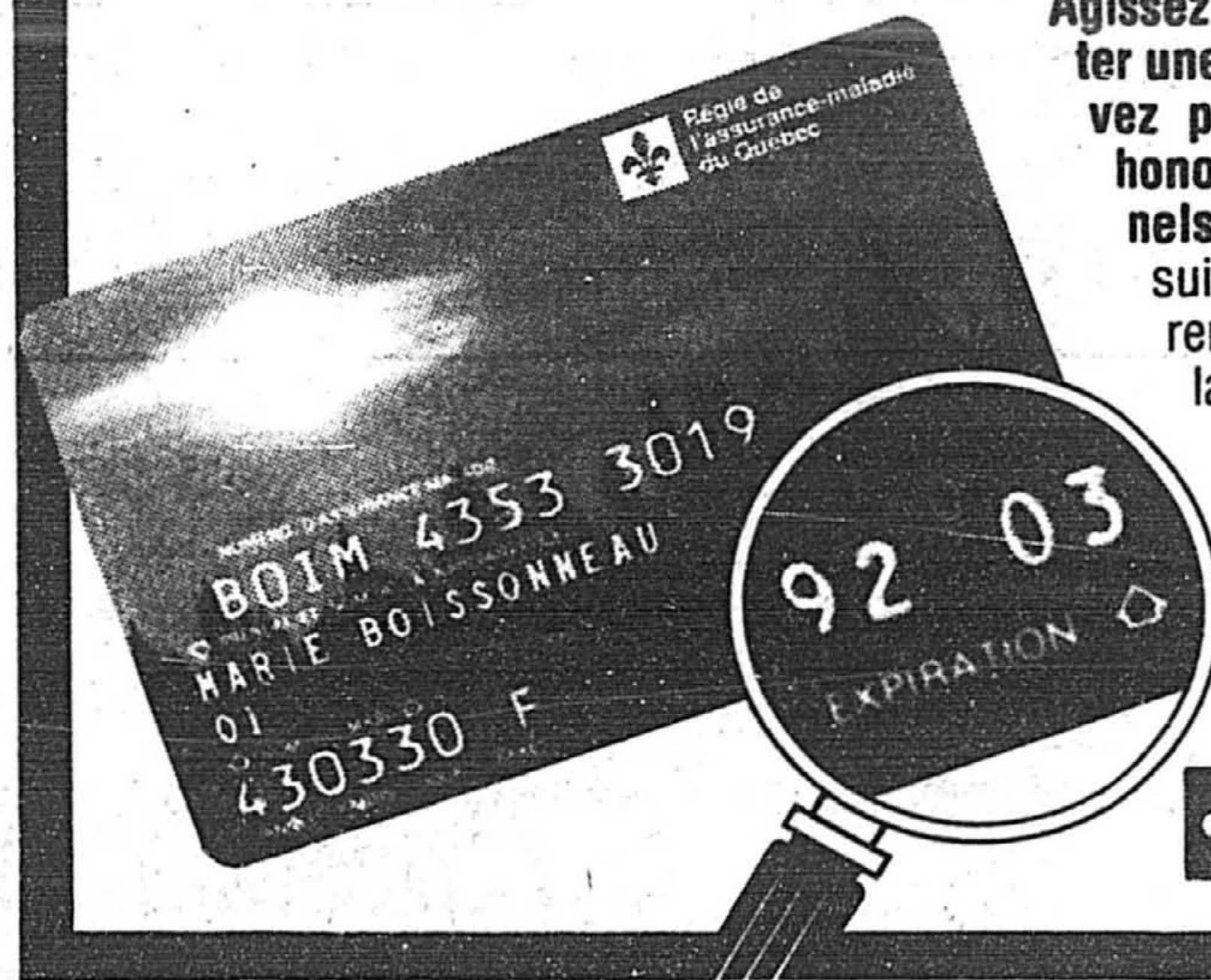
Vérifiez-en la date d'expiration. Elle apparaît dans le coin inférieur droit de votre carte.

Si cette date est passée, votre carte est expirée. Demandez-en alors une nouvelle au plus tôt.

Pour cela, remplissez un formulaire de la Régie. Vous en trouverez dans les pharmacies, les centres hospitaliers, les CLSC, les bureaux de Communication-Québec et aux bureaux de la Régie.

Agissez vite! Faute de présenter une carte à jour, vous devez payer vous-même les honoraires des professionnels de la santé et par la suite, faire une demande de remboursement auprès de la Régie.

En cas de déménagement, communiquez votre nouvelle adresse à la Régie.



Régie de l'assurance-maladie du Québec

Maximisez le rendement de votre CPG au Trust Royal.

10%*

* CPG de 5 ans à intérêt annuel et REER-CPG de 5 ans à intérêt annuel composé pour les montants de 25 000 \$ et plus. Sous réserve de modification.

Voici un conseil du Trust Royal :
En raison de la baisse des taux d'intérêt, vous devriez immobiliser vos fonds à un taux plus élevé en les investissant dans un CPG à long terme du Trust Royal. Appelez-nous ou passez nous voir!

PLUS RICHE. PLUS RAPIDEMENT. PLUS SÛREMENT.



Montréal
Maison Trust Royal
630, boul. René-Lévesque Ouest
876-2408

1155, rue Sherbrooke Ouest
288-8282

5285, chemin Queen Mary
487-5733

Outremont
1290, rue Bernard
948-1420

Ville Mont-Royal
1301, chemin Canora
731-6889

Ville St-Laurent
3300, chemin Côte-Vertu
333-3303

Westmount
4145, rue Sherbrooke Ouest
876-2505

4945, rue Sherbrooke Ouest
487-2600

Ouest de l'île
280, avenue Dorval
Dorval - 636-4740

42-D, boul. St-Charles
Beaconsfield - 694-2014

Complexe Pointe-Claire
Boul. St-Jean et
Transcanadienne - 697-4114

Ville LaSalle
Carrefour Angrignon
364-2351

Ville d'Anjou
Les Galeries d'Anjou
353-5882

Laval
Le Carrefour Laval
687-8880

3131, boul. de la Concorde
Duvernay - 661-8110

Repentigny
Place Repentigny
581-7252

Rive Sud
Mail Champlain
Brossard - 465-9780

Les Promenades St-Bruno
653-8959

Centre d'Achat Régional
Châteauguay
691-2500

Le juge exige 350 000 \$ pour la libération provisoire de Schumacher

Presse Canadienne
ANNAPOLIS, Maryland

Gerhard et Hilda Schumacher ont quitté leur maison de Greenfield Park, en banlieue de Montréal, dimanche, pour se rendre

après de leur fils, Eric, détenu à la prison d'Annapolis, au Maryland.

Eric Schumacher, 21 ans, a été arrêté samedi, une journée après Donald Roger Nelson, 20 ans, l'autre militaire canadien qui était recherché à la suite de la tentative de meurtre contre l'agent Larry Dee, de la police de Toronto, le 30 mai dernier.

« Je vais fixer un cautionnement substantiel », a prévenu le juge Donald Lowman avant d'exiger 350 000 \$ pour la mise en liberté provisoire de Schumacher.

Le jeune militaire a comparu devant le tribunal par le truchement de la télévision en circuit fermé, directement de la prison.

Il n'a dit qu'un mot, pour confirmer son identité.

Le juge Lawman a souligné que Schumacher avait droit à un cautionnement, puisqu'aucun mandat ne lui est encore parvenu du Canada.

Aux États-Unis, il est accusé, entre autres, d'avoir fait feu en direction d'une femme policier, qui n'a pas été blessée parce que la balle s'est logée dans l'étui à menottes qu'elle portait à la ceinture.

Déjà fugitif

« Nous allons sûrement suggérer que ce serait mieux de l'envoyer chez lui, a déclaré le juge Lawman en parlant de Schumacher. Nous n'avons pas besoin de

dépenser de l'argent (pour lui). »

Schumacher devra rester en prison aussi longtemps que ses parents ou son avocat canadien, Me Jeffrey Boros, n'ait réussi à trouver l'importante somme d'argent fixée pour sa libération sous cautionnement.

Selon Me Boros, « il faudra probablement attendre un certain temps avant qu'il revienne au Canada ».

Le sergent Kevin Lambert, de la police de l'Etat du Maryland, croit que Schumacher ne trouvera jamais l'argent de son cautionnement. « Aucune personne saine d'esprit ne va cautionner pour lui, a-t-il prédit. Il est déjà absent sans permission de l'armée canadienne. »

AVIS PUBLIC A TOUS LES MEMBRES DE LA BANDE MOHAWK DE KANESATAKE AVIS DE NOMINATIONS ET D'ELECTION

A tous les membres de la bande Mohawk de Kanésatake qui sont ou seront âgés de 18 ans ou plus et qui résident à Kanésatake ou à l'extérieur de la collectivité, seront appelés à se rendre aux urnes ou à poser leur candidature

Nominations	Election
Lieu: Salle de Loisirs, Oka Date: le 17 juin 1991 Heures: 19:30 hrs to 21:00 hrs	Lieu: 1) Mont La Mennais 2) Salles des Loisirs, Oka Date: le 27 juin 1991 Heures: 8:00 hrs à 20:00 hrs
Scrutin par anticipation:	
Lieu: 101 Center Road, Kanésatake Date: 22-23 juin 1991 Heures: 10:00 hrs à 18 hrs	

Comme autre alternative vous avez la possibilité de voter par courrier ou par l'entremise du scrutin mobile. Nous vous demandons de faire votre demande par écrit pour ce qui est du vote par courrier - (pour le scrutin mobile, communiquez avec au numéro ci-dessous).

Conseillers en élections canadiennes / Canadian Election Consultants

101, Chemin du Milieu,
Kanésatake (Quebec)
J0N 1E0

ou Casier postal 58
Oka (Quebec)
J0N 1E0

Telephone: 1-800-363-1542 ou numéro local: (514) 479-6066
Telecopieur: (514) 479-1020

AVIS: La liste électorale est disponible à l'adresse mentionnée ci-dessus et elle est aussi affichée à quelque endroit de la communauté (contactez 479-6066 pour de plus amples détails). Si vous croyez que vous ou d'autres personnes devraient être incluses sur cette liste contactez les Conseillers en élections canadiennes avant le 21 juin 1991.

Dans cette élection, vous devrez décider qui composera le Conseil de bande Interimaire pour les 10 prochains mois. Un Grand Chef ainsi que 8 autres chefs devront être élus.

Jean-Guy Tremblay se défend d'avoir frappé la vieille dame de 81 ans

YVES BOISVERT

Le juge Jean Longtin, de la Cour du Québec, dira, le 27 juin, s'il croit la version de Jean-Guy Tremblay ou s'il lui préfère celle de la vieille dame qui prétend avoir été frappée par lui.

Hier, Tremblay, 27 ans, a exposé sa défense d'« accident ».

L'ex-ami de Chantal Daigle est accusé de « voies de fait causant des lésions corporelles ». La propriétaire de l'immeuble dans lequel il demeurait aux mois de janvier et février, Mme Gracia Lapalisse, 81 ans, prétend que Tremblay l'a frappée et poussée dans l'escalier de l'immeuble après qu'elle eût tenté, pour la en-

nième fois, de recueillir l'argent du loyer.

L'octogenaire a eu la hanche fracturée lors de l'incident, survenu le 7 février. Tremblay est incarcéré depuis. Il purge, par ailleurs, une peine de six mois pour voies de fait et menaces de mort sur son ex-compagné.

Jean-Guy Tremblay a donné une version différente des faits, hier.

Selon lui, effectivement, Mme Lapalisse se faisait très insistante sur la question du loyer (Tremblay n'était pas le véritable locataire; il demeurait dans l'appartement d'un ami, qui a quitté les lieux fin janvier).

« J'ai habité là un mois. Si elle n'est pas venue 24 fois, elle n'est

pas venue une seule fois », a dit Tremblay. De fait, ce n'est qu'à la fin du mois de janvier que Carol Bourgeois, le locataire, a finalement payé son loyer.

Le 7 février, vers 8 h, Mme Lapalisse, qui n'avait pas encore reçu le loyer de février, se pointe à l'appartement. Elle sonne. Tremblay, qui voit qu'il s'agit encore de la propriétaire, ouvre, puis referme la porte.

Selon l'accusé, la femme frappe plusieurs fois, avec ses pieds et ses mains. Finalement, il ouvre à nouveau la porte, violemment, pour l'apercevoir « de dos, les deux pattes dans les airs ».

Elle s'est retrouvée sur un palier inférieur, et Tremblay prétend l'avoir tout simplement retenue pour ne pas qu'elle déboule dans l'escalier.

La propriétaire, elle, a affirmé avoir été frappée et poussée dans l'escalier par Tremblay.

Selon Me Jean-Paul Perron, l'avocat de Tremblay, s'il faut déplorer les malheurs de Mme Lapalisse, son témoignage ne doit toutefois pas être retenu par la cour. En effet, elle fut « émotionnellement affectée » et a vécu une période « extrêmement difficile » qui a probablement affecté sa mémoire, a-t-il soutenu.

Me Perron a rappelé que c'est Tremblay qui a lui-même appelé l'ambulance. « Il aurait très bien pu s'enfuir, elle ne connaissait même pas son nom », a-t-il ajouté. D'autre part, Mme Lapalisse n'avait aucune autre marque sur le corps qui corrobore la thèse du coup de poing.

Me Marc-André Péloquin, du ministère public, a attaqué la crédibilité de Tremblay, dont la version d'aujourd'hui était un peu différente de la version recueillie par les policiers le jour du drame.

La Cour d'appel double la peine d'un an de prison d'André Richard

YVES BOISVERT

La Cour d'appel du Québec a doublé la peine d'un an qu'un juge avait imposée à un ex-chauffeur d'autobus, André Richard, 65 ans, qui avait reconnu avoir agressé sexuellement un jeune enfant handicapé qu'il transportait.

Richard avait été acquitté, il y a deux semaines, de 14 autres chefs d'agression sexuelle sur quatre enfants parce que leurs témoignages n'étaient pas crédibles et comportaient de nombreuses invraisemblances (c'étaient pour la plupart des déficients mentaux).

Mais, en novembre dernier, il avait plaidé coupable à un chef d'accusation semblable (des attentions sexuelles survenues en 1987 et 1988), et le juge Claude Millette, de la Cour du Québec, lui avait imposé une peine d'un an. La Couronne a interjeté appel de cette peine qu'elle jugeait trop clémente, et la Cour d'appel lui a donné raison.

« Il est sans doute inutile de dire une fois de plus combien pareil crime répugne à notre société et combien il importe que les tribunaux le fassent savoir », écrit la Cour d'appel.

« Richard est âgé de 65 ans et a vécu, jusqu'aux événements qui nous concernent, une vie, pour l'essentiel, impeccable. Rien ne permettait de redouter ce qui est arrivé. Père de famille exemplaire, Richard se retrouve profondément humilié et incapable d'expliquer sa conduite », ajoute la cour.

Cela dit, la Cour d'appel s'est montrée, ces dernières années, singulièrement sévère en pareille matière, et les trois juges estiment qu'il y a lieu de maintenir cette ligne et de faire passer la peine de Richard d'une à deux années d'emprisonnement.

À propos
de vos épargnes...

VOUS MONTÉZ?

Comment s'assurer que vos épargnes vous font vraiment gravir les échelons? Voilà une question à laquelle la Banque Royale répond entre autres par trois options de placement toutes plus performantes les unes que les autres et que vous pouvez choisir en tout ou en partie.

LE COMPTE SIGNATURE®

Bénéficiez de toute la commodité d'un compte-chèques combinée à un intérêt quotidien progressif calculé sur chaque dollar de votre compte: plus votre solde est élevé, plus votre taux d'intérêt journalier augmente (jusqu'à concurrence d'un solde de \$5,000 et plus).

Vous pourrez de plus avoir accès à votre compte Signature en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires, partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System*.

LE COMPTE PLACEMENT ROYAL®**

Avec ses taux d'intérêt qui s'élèvent au rythme de vos économies et l'accès à vos fonds en tout temps, le compte Placement Royal vous propose le meilleur des deux mondes. Votre intérêt est calculé quotidiennement (minimum \$5,000) et vous pouvez effectuer des retraits ou des dépôts en tout temps.

Tout comme pour le compte Signature, vous avez accès à votre compte en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System.

Votre argent est en toute sécurité car la Banque Royale du Canada vous offre une garantie inconditionnelle.

Voici nos taux hautement compétitifs:

Sur chaque dollar lorsque votre solde se situe entre:			Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde entre	Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde de
\$5,000 et \$9,999.99	\$10,000 et \$24,999.99	\$25,000 et \$59,999.99	\$60,000 et \$99,999.99	\$100,000 et plus
5.60%	5.76%	6.58%	7.69%	7.74%

Les intérêts sont versés mensuellement.

Taux en vigueur en date du 7 juin 1991.

LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS**

Stabilité, sécurité, efficacité: trois qualificatifs qui définissent bien nos certificats de placement garantis. Il n'y a pas de limite maximum. Vous n'avez qu'à choisir le terme qui vous convient entre 1 et 5 ans. Car nous vous garantissons un des plus hauts taux sur le marché pour la durée du terme choisi.

Voici un exemple de nos taux basés sur une année pour des placements de \$500 à \$25,000:

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
8.25%	8.75%	9.00%	9.00%	9.25%

Pour des sommes plus importantes, informez-vous de nos taux. Les intérêts sont versés annuellement.

Taux en vigueur en date du 7 juin 1991.

Les comptes Signature et Placement Royal ainsi que les certificats de placement, des options de placement qu'il vous faut pour prendre un nouvel essor!

Pour savoir comment mieux faire travailler votre argent en toute sécurité, passez nous voir ou composez sans frais: à Montréal, le 987-8000; à l'extérieur, le 1-800-363-3967.

* Marques déposées de la Banque Royale du Canada
** Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque
*** Offerts par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garantis inconditionnellement par la Banque Royale du Canada



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays



Centrale

Guerre des étoiles entre Laval et Saint-Hubert pour le camp spatial des jeunes

GISELLE COGUEN

Laval et Saint-Hubert se livrent une véritable « guerre des étoiles » alors que chacune élabore actuellement sa propre version d'un camp spatial pour les jeunes.

À Laval, la Codel (Corporation de développement économique de Laval) et Spar Aérospatiale Limitée piloteront bientôt une étude de faisabilité économique d'un camp qui suivrait le modèle des « Space Camps » américains. Ces camps spécialisés visent à promouvoir chez les jeunes l'étude des sciences et des mathématiques tout en les familiarisant avec les phénomènes entourant la technologie aérospatiale.

« Nous avons récemment conclu une étude nous permettant de constater que le projet d'un camp spatial suscite de l'enthousiasme auprès des étudiants de niveaux primaire et secondaire partout à travers le pays ainsi qu'un intérêt marqué de la part des parents », a affirmé, hier, M. Robert Plante, président de la Codel, lors d'une conférence de presse à Laval.

M. Plante souligne également l'importance d'adapter le concept « Space Camp » à la réalité canadienne et d'y rattacher des activités et équipements complémentaires tels que des centres d'interprétation de l'astronomie, de l'aéronautique, des télécommunications et de la robotique.

Bien que M. Plante soit d'avis qu'il est « un peu

trop tôt » pour mettre un prix à la mise sur pied d'un « Space Camp » canadien, un projet similaire lancé au Japon s'est élevé à environ 15 millions. Il déclare cependant que son organisme devrait verser un premier montant d'un million en droits de franchise au U.S. Space Camp Foundation.

Selon M. Plante, Laval représente un endroit idéal pour l'implantation d'un camp spatial en raison de l'accessibilité routière, de la sécurité et du coût réduit du transport.

De l'autre côté de Montréal, on retrouve l'organisme « Promotion économique des axes 10-30-112-116 » qui lance son projet de « Cité de l'espace » qui serait installé dans la zone aéroportuaire de Saint-Hubert. Selon Mme Brigitte Rorive, directrice gé-

rale de l'organisme, ce projet se veut un concept plus original que celui de Laval. Effectivement, l'organisme a tout dernièrement conclu une entente avec le Space Camp Patrick Beaudry, en France, afin de développer un concept particulier de camp spatial.

« Nous voulons que le camp soit une vitrine sur la technologie aérospatiale québécoise. Il importe qu'il soit représentatif de ce qui se passe chez nous. »

Mme Rorive ajoute que la proximité physique qu'aurait le camp avec l'Agence spatiale canadienne et l'École nationale d'aérotechnique assurerait une association étroite entre le camp et ces organismes, ce qui est primordial pour assurer le succès d'un tel projet.

Les défoliants devraient être interdits dès maintenant en forêt

ANDRÉ NOËL

Le gouvernement doit interdire dès maintenant l'utilisation de défoliants en forêt, a soutenu hier soir le Comité ad-hoc anti-phytocides, lors des audiences de la Commission sur la protection des forêts à Mont-Laurier.

Le Comité a déjà recueilli près de 10 000 noms sur une pétition réclamant l'abolition des phytocides, utilisés après les plantations. Les phytocides — ou défoliants — empêchent les arbustes feuillus et les plantes indésirables d'étouffer les jeunes plants de conifères.

plants de conifères, ce qui créerait des emplois.

Par ailleurs, le Comité se fait le haut-parleur de plusieurs groupes locaux, qui, dans tout le Québec, ont réclamé une participation des citoyens à la gestion de la forêt publique, actuellement cédée à environ 300 compagnies sous forme de « contrats d'approvisionnement et d'aménagement ».

« Jusqu'à présent, on a choisi de privilégier l'industrie forestière, note le mémoire. Cette époque est révolue. Nous devons dès aujourd'hui mettre à profit toutes les ressources et tous les intervenants pour le bien-être de toute la société. »

« Qui d'autre que la population locale connaît les besoins de la région? Cette délégation de pouvoir oblige la prise en charge par les gens concernés. La concertation entre les divers groupes d'intéressés n'aurait que des effets bénéfiques pour tous. »

Une revue rapide des dizaines de mémoires déposés jusqu'à maintenant laisse voir une opposition assez généralisée de la population au projet de stratégie du ministère des Forêts. Beaucoup de groupes de citoyens veulent notamment obliger le gouvernement à restreindre l'étendue des coupes à blanc à une vingtaine d'hectares (le maximum permis est actuellement de 250 hectares).

En revanche, la plupart des compagnies forestières se montrent assez favorables au projet de stratégie. Certaines compagnies croient cependant qu'il est irréaliste de viser une élimination de l'emploi de tout produit chimique d'ici 10 ans.

La Commission sur les forêts — qui dépend du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) — tient des audiences à Montréal demain et jeudi soirs.

Le projet de stratégie, déposé par le ministère des Forêts, prévoit une utilisation plus importante des défoliants, tout en visant leur élimination dans 10 ans.

Au cours des audiences précédentes, la plupart des groupes de citoyens ont réclamé l'interdiction de tout produit chimique en forêt. Le Comité ad-hoc, dirigé par madame Suzanne Saint-Amour, donne des explications détaillées des raisons de cette opposition.

Des études ont prouvé que « l'utilisation de phytocides est le moyen de préparation de terrain présentant le plus de risques environnementaux », note le Comité. Par ailleurs, d'autres études remettent en question le bienfait des phytocides pour les conifères.

Les membres du Comité s'inquiètent notamment de la contamination des baies sauvages, que les cueilleurs vendent ensuite au public. « Il faut aussi s'attarder à la toxicité du produit sur tous les animaux à fourrure, et particulièrement sur l'ours noir, qui consume une quantité phénoménale de petits fruits. »

« Le Comité est d'avis que toute personne qui exerce des activités sportives, récréatives, touristiques, commerciales ou industrielles en forêt publique ou privée ou même qui circule dans le voisinage immédiat de ces lieux puisse le faire en toute sécurité, dans un état d'esprit confiant et tranquille. »

Le groupe de madame Saint-Amour remet en question la façon dont le gouvernement fédéral homologue (autorise) des pesticides comme le Vision, le principal défoliant. Le Comité se demande si ces homologations ne sont pas le résultat de pressions de l'industrie forestière.

« On nous décrit le Vision comme étant peu toxique sur la base des nombreuses études effectuées, mais on ne connaît pas les impacts à long terme de ces produits sur la productivité des sols forestiers, sur la faune, ou sur la santé humaine », souligne le Comité.

Plusieurs groupes ont dénoncé le fait que le gouvernement n'ait pas effectué une étude sur les effets des défoliants, étude qui aurait pu contribuer aux audiences publiques. Le Comité affirme aussi que le gouvernement devrait plutôt encourager le dégagement mécanique autour des petits

« Ces billets sont en vente dans 75 caisses populaires de la région de Montréal, dit Jean Dorion. Il suffirait que les gens s'informent. Une journée de bonne volonté, et 100 000 billets sont achetés! Quoi qu'il arrive, les Fêtes auront lieu à Montréal, telles que prévues et conçues. Un grand défilé, esthétiquement irréprochable, avec beaucoup de musique et de couleurs, et le grand ralliement en soirée, boulevard René-Lévesque, à proximité du Complexe Desjardins. Et tout porte à croire que la participation du public y sera plus forte et plus active encore que l'an dernier. Nos téléphones ne déroutissent pas! »

Une coalition contre Soligaz

Une coalition contre le projet Soligaz, à Varennes, a vu le jour, hier, dans le cadre d'une conférence de presse organisée par la Coalition démocratique de Montréal (CDM), un parti politique municipal de Montréal. Le but de cette coalition est de « briser l'image d'unanimité que l'on voit dans les médias », rapporte M. Gaétan Nadeau, permanent de la CDM.

Cette coalition réunit Mme Manon Brunet, conseillère municipale de Varennes, le regroupement de citoyens Varennes pour y vivre, Greenpeace, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, ainsi que les conseillers municipaux montréalais MM. Marcel Sévigny, du Rassemblement des citoyens de Montréal, et Pierre Goyer, de la CDM.

La coalition demande au gouvernement de respecter les conclusions du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Ce rapport rejette le projet de consortium Soligaz de construire un quai et des cavernes pour l'entreposage de liquides de gaz naturel à Varennes, au sud de Montréal.

La crise complique le défilé de la St-Jean

CONRAD BERNIER

Que de maux de tête la conception et la réalisation du défilé du 24 juin, à Montréal, aura valu, depuis quelques mois, à ceux et celles qui en assument la responsabilité, et qu'ils promettent incomparable, peut-être le plus beau de toute l'histoire des défilés de la Saint-Jean.

M. Jean Dorion, président directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), avoue même qu'« à la vérité, l'expérience aura été épouvantable. Et pour une seule raison: la rareté des commandites, reliée directement à la crise économique ».

« Dans un tel contexte de crise, explique-t-il, tous les événements dont la présentation tient à la participation parfois substantielle de commanditaires, sont ou bien compromis, ou provisoirement oubliés. Le Marathon de Montréal, par exem-

ple. Puis, au cours du week-end, c'était au tour du Festival international du film de Montréal de lancer son SOS. En bref, presque tous les festivals accusent, à ce moment-ci, des déficits plus ou moins lourds et inquiétants. Autant l'avouer tout simplement: nous avons les mêmes problèmes au Comité d'organisation des Fêtes de la Saint-Jean, à Montréal. En fait, il nous manque 300 000 \$ pour boucler le budget... »

Jean Dorion tient toutefois à préciser que la réalisation d'un tel défilé, bien que coûteux et nécessitant des retombées économiques qui ne sont pas négligeables. La conception et la réalisation des Fêtes de la Saint-Jean créent, en effet, des emplois pour quelques mois, et des dizaines de créateurs en profitent, et dans quel climat de ferveur! De plus, près de 2500 personnes sont mobilisées pour une participation directe à un pareil défilé.

Quant à cette loterie de la Saint-Jean lancée avec la permission de la Régie des loteries et courses du Québec, on n'en connaît jusqu'ici que des résultats trop fragmentaires pour en évaluer correctement le succès ou l'insuccès.

« Ces billets sont en vente dans 75 caisses populaires de la région de Montréal, dit Jean Dorion. Il suffirait que les gens s'informent. Une journée de bonne volonté, et 100 000 billets sont achetés! Quoi qu'il arrive, les Fêtes auront lieu à Montréal, telles que prévues et conçues. Un grand défilé, esthétiquement irréprochable, avec beaucoup de musique et de couleurs, et le grand ralliement en soirée, boulevard René-Lévesque, à proximité du Complexe Desjardins. Et tout porte à croire que la participation du public y sera plus forte et plus active encore que l'an dernier. Nos téléphones ne déroutissent pas! »

CLIMATISEUR GRATUIT DE MAZDA

valant jusqu'à 2000\$.
Ou jusqu'à 1500\$* de remise!

Profitez-en dès maintenant! Mazda vous offre le climatiseur gratuit sur plusieurs de ses modèles les plus populaires :

- la 323 et la Protégé...les plus spacieuses de leur catégorie;
- la 626 SE...une superbe berline conçue pour la famille avec, en plus, style et performance; la MX-6...le coupé sport qui fait de la conduite un plaisir passionnant; la MPV...offrant tout l'espace d'une fourgonnette et la maniabilité d'une berline de luxe; et les camions Mazda...meilleurs vendeurs au Canada

dans la catégorie des camionnettes importées**. Plus! Sur tous nos modèles, une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie. Donc, prenez ça cool... le climatiseur gratuit chez Mazda!

PRENEZ ÇA COOL...



*Climatiseur gratuit ou remise; offerts sur les 323, Protégé, MX-6, 626 SE, MPV et camions Mazda. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire dès le 4 avril 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, la remise est de 1500 \$ maximum. (Le climatiseur à double sortie également offert gratis sur la MPV vaut 2 000 \$). Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. **Selon les ventes du fabricant.

mazda

Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
538-4141

Mazda Valleyfield
3333, Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738, Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4812, Bachan
737-7373

Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305, Rte. Marie-Victorin, Tracy
743-4211

Blondin Automobiles Ltée
6164, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100

Delisle Auto Ltée
7815, rue Sherbrooke Est
823-1122

Mazda Gabriel
5333, St-Jacques Ouest
484-7777

Quintin Automobile Inc.
190, rue Jacques-Carter Sud
St-Jean
346-9445 658-9042

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
648-1694

Fort Chamblay
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny
Chambly
626-6223

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quéirin
Automobiles Ltée
1530, Chomedey Blvd.
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344, Labelle, Larouette
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

Lacroix Automobile Ltée
990, Route #117
Val-David
322-3937

Mazda Joliette
500, Route 131
752-1212

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités,
d'expansion?
Compagnies établies seulement.

Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

L'éruption du volcan Pinabuto chasse les aborigènes de la région

Agence France Presse
BOTOLAN, Philippines

L'éruption du volcan Pinabuto, après six siècles de silence, a chassé des milliers d'aborigènes vivant sur ses flancs, mais quelques-uns sont restés sur place bravant le danger.

Plus de la moitié des 19 000 personnes vivant sur les pentes du au pied du volcan et évacuées vers des sites plus sûrs appartiennent au groupe tribal des Aetas pour qui l'agriculture est la seule ressource.

Dans un des villages évacués, chiens et cochons abandonnés par leurs maîtres fouillent le sol en quête de nourriture. Des cendres fines et grises, tombant comme de la neige, ont enveloppé de silence les huttes de roseau et de bambou des Aetas, tandis qu'une odeur de poudre plane sur les lieux.

Dimanche, le Pinabuto s'est réveillé après 611 ans de sommeil crachant des boues brûlantes, des rochers et des cendres venant polluer les cours d'eau et menaçant l'un des derniers sanctuaires des aborigènes.

Jusqu'à présent, aucune victime n'a été signalée, mais les experts mettent en garde contre des éruptions beaucoup plus violentes que celle «modérée» de dimanche. C'est pour cette raison que les autorités ont donné l'ordre d'éva-

cuation dans un rayon de 20 km autour du cratère.

14 500 Américains évacués

Quant aux 16 000 Américains vivant sur la base aérienne de

Clark, située à la limite de la zone jugée dangereuse, 14 500 ont évacué les lieux en voitures et en cars à destination de l'autre base américaine du pays à Subic Bay, à bonne distance du Pinabuto.

Malgré les mises en garde, quelques Aetas sont restés dans leurs villages pour surveiller leurs habitations, leurs champs et leurs buffles, indispensables à la vie des familles rurales philippines.

«Nous avons peur du volcan, mais si nous laissons nos carabaos (buffles), ils mourront», affirme Raul Dabi, un Aeta qui, avec une dizaine de parents, a décidé de rester coûte que coûte à Moraza,

un village dans les collines à l'intérieur du périmètre dangereux.

Sa tante, Juanita Dabi, a repris il y a cinq jours trois de ses jeunes enfants qui se trouvaient dans un centre d'évacuation et a décidé de rester avec les autres membres du clan malgré le risque d'éruption.

D'après elle, les vapeurs de soufre étaient pires au centre d'évacuation que dans le village, au point que ses enfants sont tombés malades. Chez elle, malgré tout, elle reste à l'écoute d'une vieille radio pour les informations sur le Pinabuto.

En cas de grosse éruption «il n'y a qu'à gravir la colline, et une autre pour arriver à Santa Cruz», la ville voisine, affirme-t-elle.

«Choc culturel»

En 1986 une étude chiffra à quelque 80 000 le nombre d'Aetas restant, la plupart vivant dans les montagnes de l'île de Luzon.

Presque tous vivent de la terre, mais certains travaillent comme éboueurs sur les immenses bases américaines où ils récupèrent les douilles d'obus pour les revendre comme déchets.

Selon le journal *Manila Times* d'hier, le plus grand problème des Aetas évacués est le «choc culturel» auquel ils sont soumis. Les secouristes constatent par exemple que plusieurs d'entre eux refusent de demeurer dans des lieux fermés, préférant dormir à même le sol et se nourrir de poissons séchés plutôt que de conserves.

D'autres évacués ont pour leur part choisi d'arracher les toiles de leurs propres maisons pour bâtir des abris de fortune le long de la route dans l'attente d'aliments et de boissons distribués par les organisations de secours.

Unzen et Pinatubo, «boutons de fièvre» de la Terre

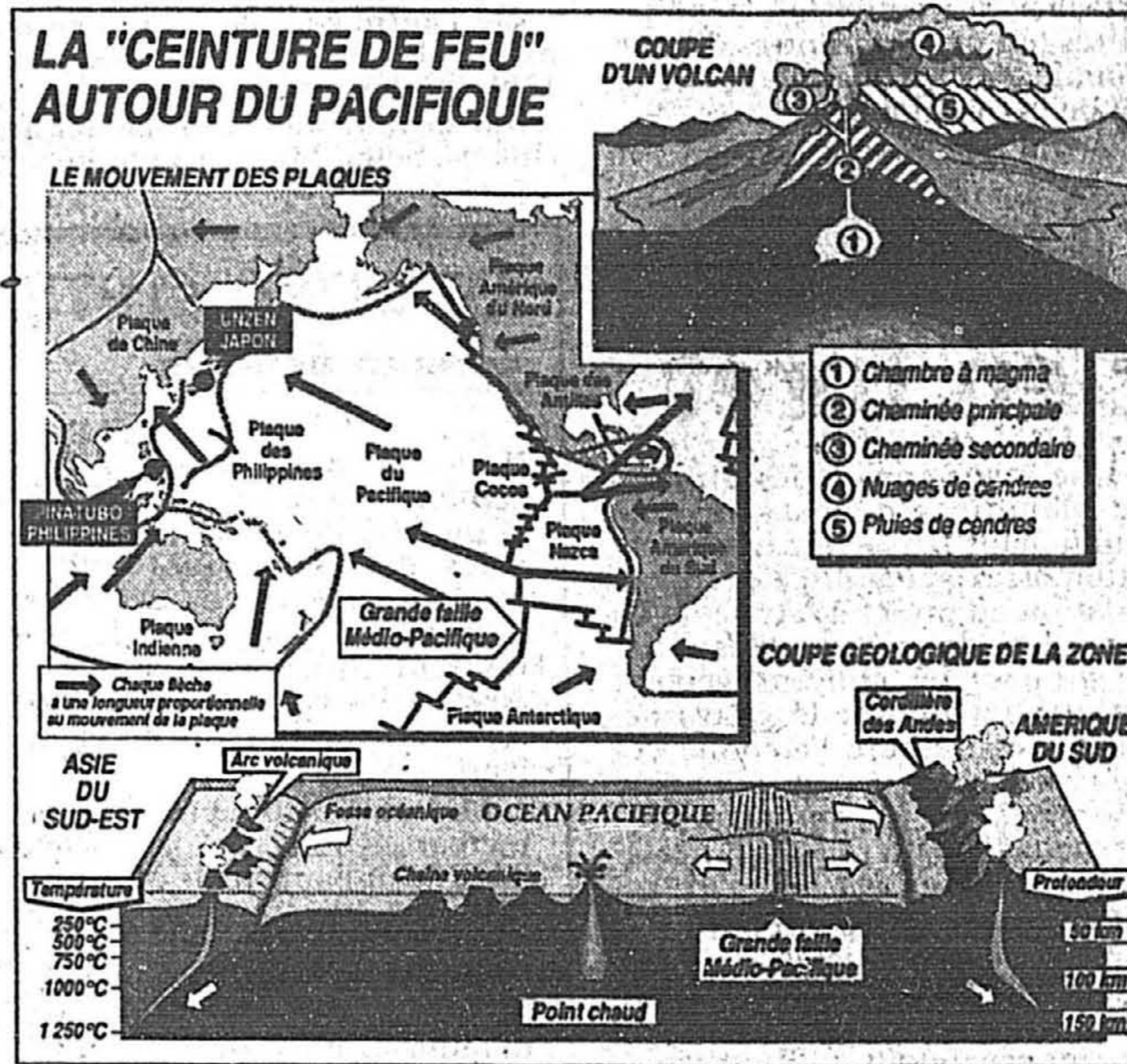
Agence France Presse
PARIS

Le réveil récent de deux volcans, l'Unzen et le Pinatubo, au Japon et aux Philippines, est venu rappeler aux habitants de ces deux pays asiatiques qu'ils vivent dans une région géologiquement dangereuse, le long de la célèbre Ceinture du Feu du Pacifique, où tremblements de terre et éruptions sont à craindre presque au quotidien.

Les deux phénomènes sont en effet intimement liés et même s'ils sont observés depuis les temps immémoriaux, ce n'est que ces vingt dernières années que les scientifiques ont enfin pu comprendre, grâce à la théorie de la tectonique des plaques, la logique de la répartition des volcans à la surface du globe.

La Terre est recouverte d'une douzaine de ces plaques, flottant sur le magma en fusion. Là où elles se côtoient ou se chevauchent, les collisions des plaques tectoniques provoquent des séismes. Là où elles se distendent, elles ouvrent le chemin aux entrailles brûlantes de la planète et entraînent la formation de ces gigantesques «boutons de fièvre» de la Terre.

Un volcan est une ouverture temporaire ou permanente dans l'écorce terrestre où des roches



AFP Infographie - Patrice Doré

chaudes et généralement fondues accèdent à la surface et produisent un cratère, un cône, un dôme, une coulée de lave, une nappe de cendres ou encore leur combinaison.

Mais il ne s'agit là que de la partie visible de cet «iceberg» de

feu. Sous terre, chaque volcan est doté d'un vaste système de conduits où circule le magma provenant de réservoirs situés à des dizaines sinon des centaines de kilomètres de la surface, sous des pressions et des températures phénoménales: 99 p. cent de la Terre contient des roches en

ébullition portées à plus de 1000 degrés Celsius. La surface n'en est protégée que par la «coquille d'oeuf» de l'écorce terrestre, dont les fractures permettent de temps à autre aux surplus de chaleur, de roches fondues et de gaz de s'échapper.

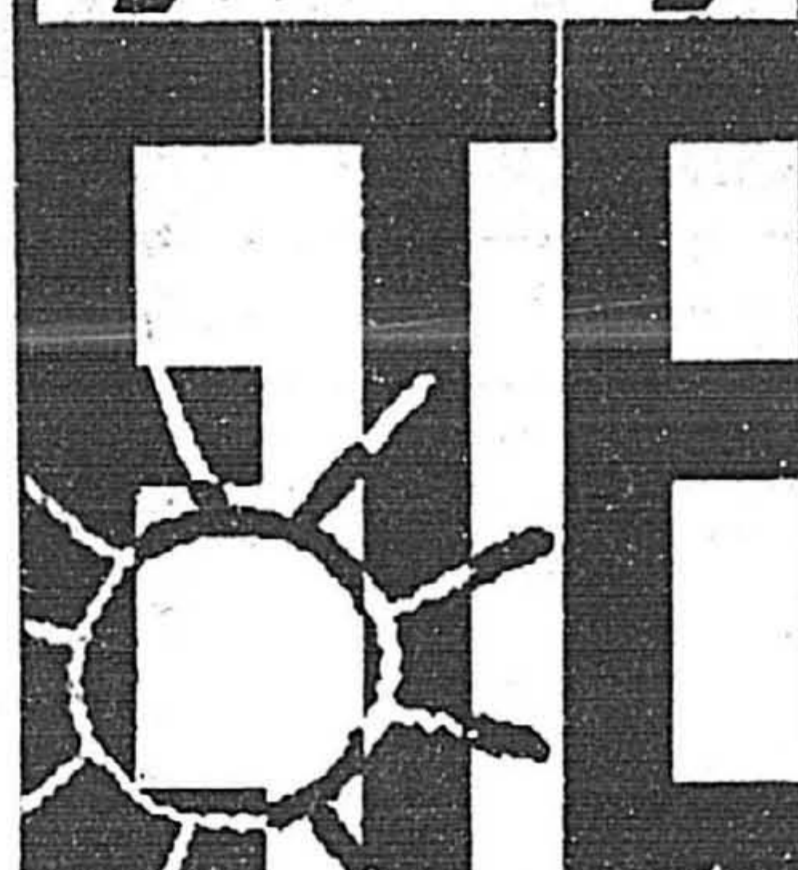
Quatre-vingt-quinze pour cent des volcans actifs se trouvent le long de ces failles. Chaque année, une trentaine des 1 343 volcans actifs répertoriés entrent en éruption.

L'Homme et le volcan peuvent faire bon ménage pendant des années, sinon des décennies, voire des siècles. C'était le cas du mont Unzen, au Japon, redevenu actif après 199 ans, et du Pinatubo philippin, réveillé après 611 ans.

L'éruption de l'Unzen n'était pas une surprise. Le volcan était suivi de près depuis les premiers signes de son réveil, en novembre dernier. Mais même si les connaissances de ces manifestations à la fois fascinantes et terrifiantes des forces de la Terre ont sensiblement progressé, le comportement d'un volcan déchaîné est difficile à prévoir.

La semaine dernière, les volcanologues français Maurice et Katia Krafft sont morts, sur l'Unzen, surpris par une nuée ardente: avalanche de blocs et de cendres brûlantes qui dévalent les pentes à 500 kilomètres à l'heure et détruisent tout sur leur passage.

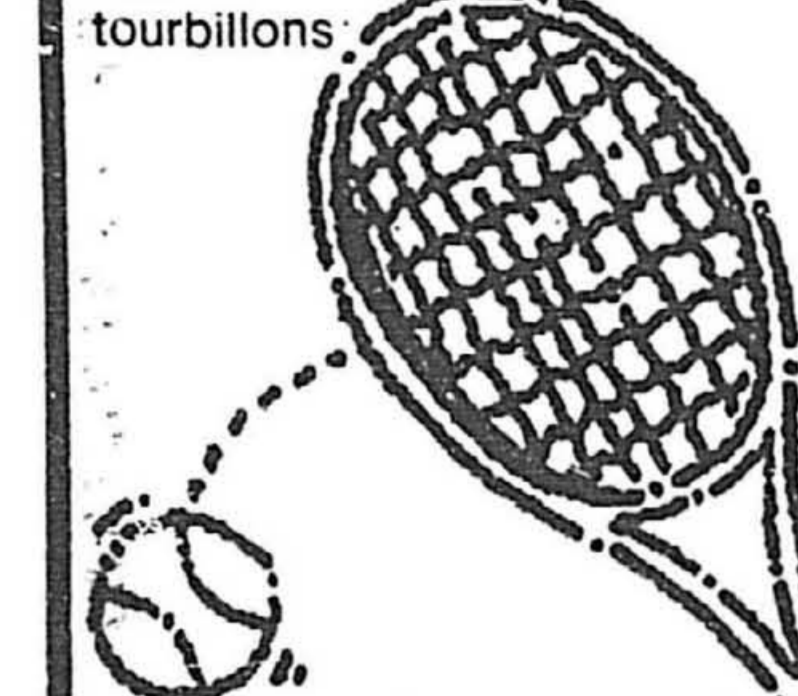
F.O.R.F.A.I.T



Cet été, offrez-vous des vacances fraîches et reposantes dans une oasis de verdure côtoyant le lac Delage. A quelques minutes du Vieux-Québec, le Manoir vous propose une chambre spacieuse, le repas du soir, le petit déjeuner et la pratique gratuite des activités sportives: piscines intérieure et extérieure, voile, planche à voile, pédalo, canot, tennis, mini-golf, bicyclette, sauna, bains tourbillons.



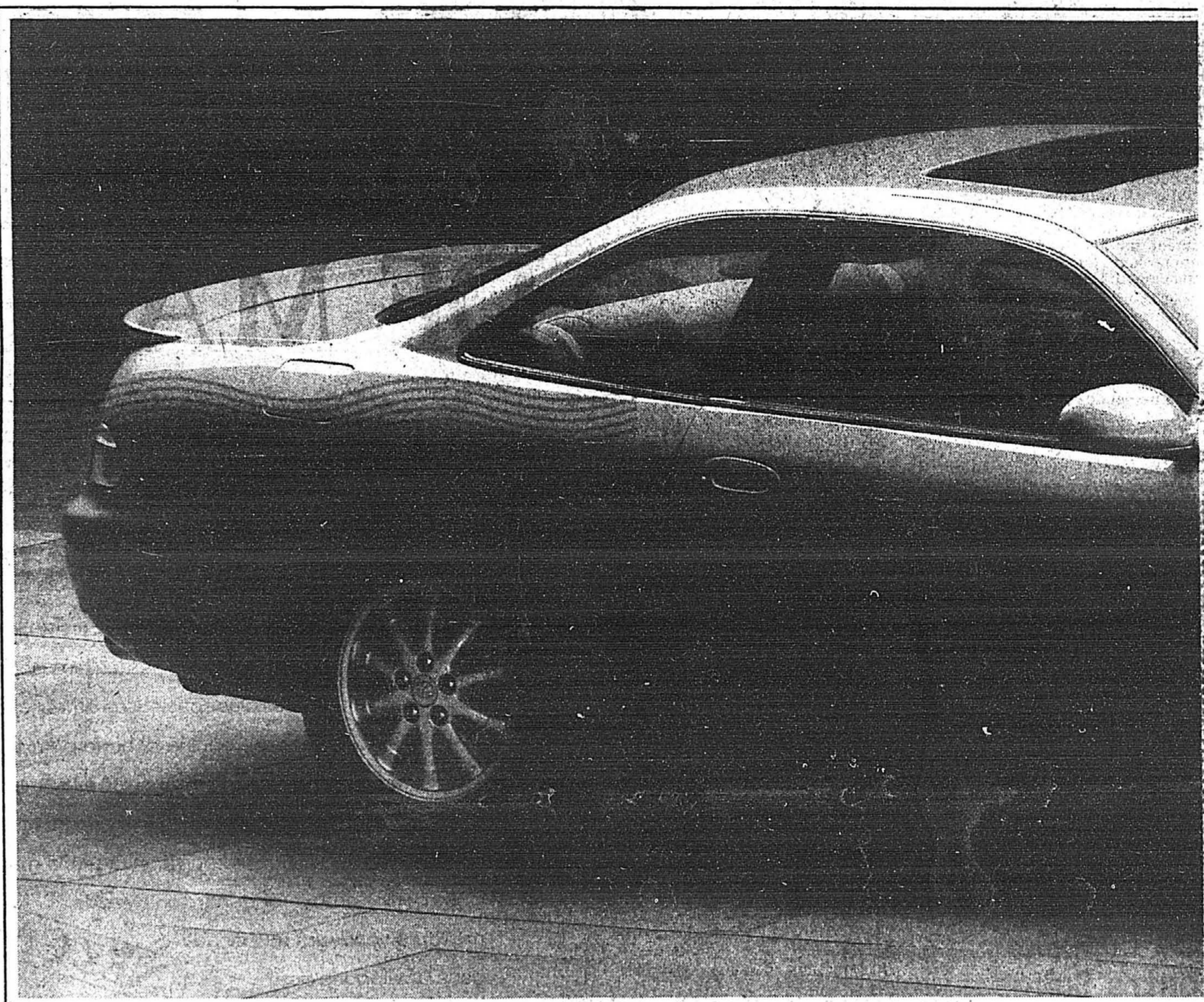
L'hébergement et les activités sportives sont gratuits pour les enfants de 18 ans et moins partageant la chambre des parents.



Haute saison 92 \$*
Saison régulière 87 \$*
À compter de:

* Prix par personne, par jour en occupation double d'une chambre régulière.

LE MANOIR DU LAC DELAGE
40, av. du Lac, Ville du Lac Delage (Québec) G0A 4P0
RESERVATIONS (418) 848-2551 1-800-463-2841



On ne dira jamais que les ingénieurs Lexus ne savent pas s'amuser.

Tout le monde sait que les ingénieurs Lexus comptent parmi les plus dévoués et les plus professionnels au monde. Mais ils savent également joindre l'utile à l'agréable. Il suffit de voir la remarquable nouvelle Lexus SC400 pour s'en rendre compte. Ils ont conçu un coupé sport de luxe pour le plaisir de la conduite pur et simple.



ENTREZ DANS LA FÊTE!

*Tous les jours, du 26 juin au 29 août. Aucuns frais pour les enfants de 17 ans ou moins partageant la chambre d'un adulte. Tous les tarifs sont par chambre, par nuit, en occupation simple ou double et en classe Hospitality. Les groupes et les congrès se peuvent se prévaloir de ces tarifs.

95\$*
par nuit.

Cet été, à Québec, les fêtes se succèdent à un rythme fou: Les nuits internationales de jazz, du 20 au 29 juin; la Fête nationale du Québec, le 24 juin; la Fête du Canada, le 1er juillet; la fête de la Bastille, le 14 juillet; et le Festival d'été international de Québec, la plus importante manifestation culturelle francophone en Amérique, du 4 au 14 juillet.

Soyez de la fête! Venez vivre au rythme de la musique, du folklore et des amuseurs publics. À l'hôtel Loews Le Concorde. Sur les Champs-Élysées de Québec.

Pour réserver, composez dès aujourd'hui notre numéro sans frais: 1 800 463-5256.

Vive la vie! Vive la compagnie!



LOEWS —
LE CONCORDE

L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC
1225, Place Montcalm, Québec, (Québec) G1R 4W6

Les accusations pleuvent sur John J. Piquette

MARCEL LAROCHE

■ Déjà impliqué dans une importante fraude de plus de 300 000 \$ commise aux dépens de plusieurs petits commerçants de la grande région métropolitaine, John J. Piquette, un arnaqueur professionnel bien connu des autorités policières, se retrouve à nouveau sur la sellette, le ministère de la Justice ayant décidé de l'inculper sous une trentaine de nouvelles accusations de fraude et de tentative de fraude.

Piquette, un « homme d'affaires » de 66 ans, doit se présenter jeudi matin, au Palais de justice de Montréal, pour y subir son enquête préliminaire sous une kyrielle d'accusations de complot, de fraude, de tentative d'extorsion et d'avoir proféré des menaces à l'endroit de ses présumées victimes.

Ce fraudeur de grande envergure, président de la compagnie montréalaise Niagara Finance, est actuellement en liberté moyennant un cautionnement de 20 000 \$ pour assurer sa présence devant les tribunaux criminels.

Piquette avait été appréhendé par les enquêteurs de la section des fraudes commerciales de la police de la CUM, le 24 avril dernier, relativement à une escroquerie réalisée en grande partie par le biais des annonces classées et des pages jaunes de l'annuaire téléphonique de Montréal.

Les policiers montréalais ont également retrouvé la présumée complice de ce fraudeur, Madeleine Lebel, alias Madeleine Gauthier, une associée de 55 ans qui se terrait dans un appartement de la rue Labonté, à Longueuil.

Après avoir pris connaissance du volumineux rapport préparé par les sergents-détectives Denis Cusson et Gérard Bordeleau, de la section des fraudes commerciales de la police de la CUM, le procureur du ministère public, Me Pierre Lévesque, a décidé de porter des accusations additionnelles contre ce couple de fraudeurs professionnels.

J.-M. Béliveau radié du Barreau pour 8 ans

YVES BOISVERT

■ L'ex-avocat Jean-Marc Béliveau, 57 ans, a été radié du Barreau pour une année supplémentaire, hier, pour avoir commis deux « nouveaux » abus de confiance, ce qui porte le total de sa radiation à huit ans.

Béliveau, qui a perdu le droit de pratiquer le 4 décembre 1989, n'aura donc pas le droit d'exercer sa profession avant le 4 décembre 1997.

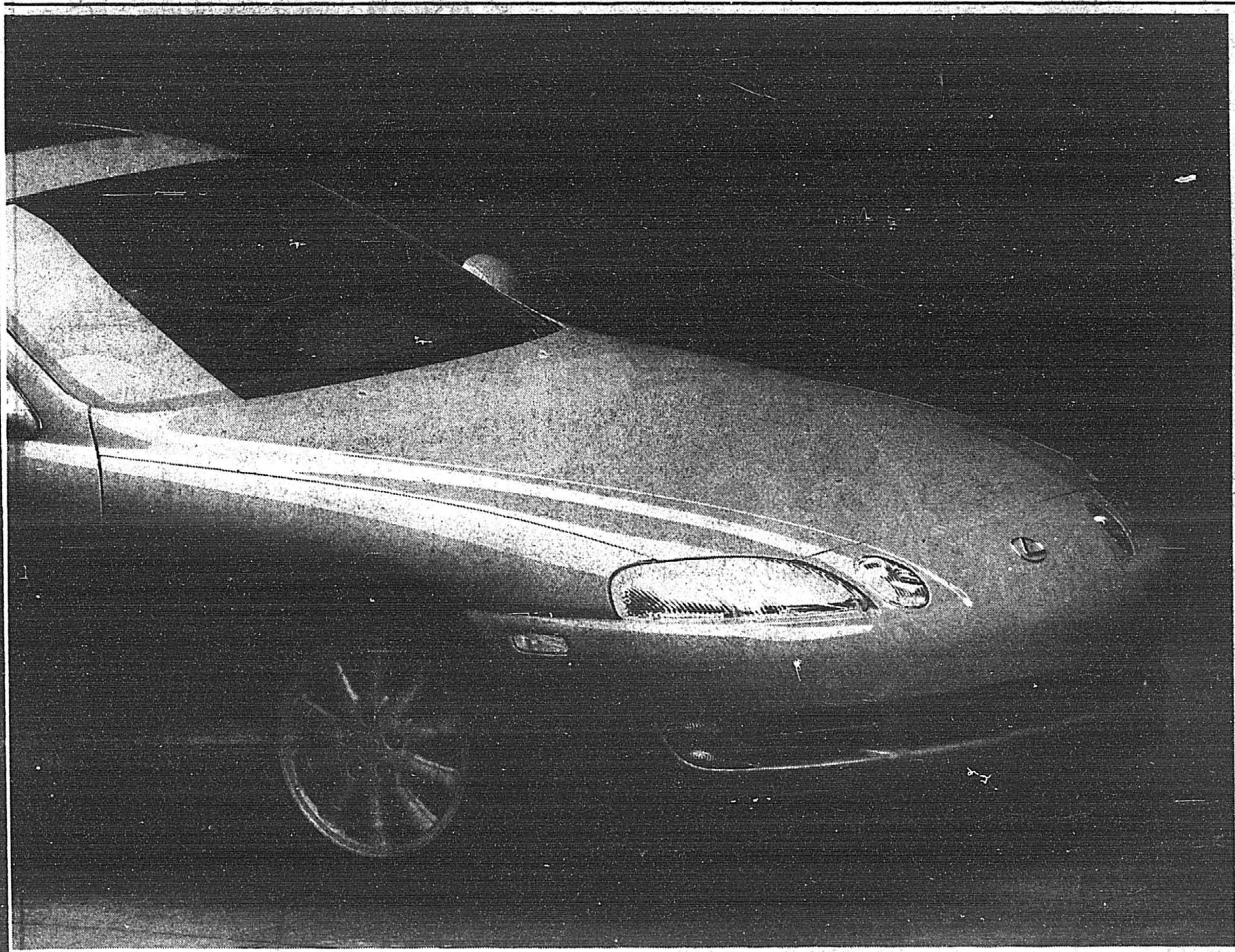
L'ancien chef de l'Union nationale a déjà tenté de porter de pareilles condamnations en appel devant le Tribunal des professions, mais sans succès.

Il plaide maintenant l'inconstitutionnalité de l'article de la Loi sur le Barreau en vertu duquel il a été condamné. L'ex-politicien prétend qu'il est trop vague et imprécis.

Me Jean-Claude Hébert, qui représente Béliveau, s'est cependant fait débouter, il y a quelques semaines, en Cour supérieure, devant le juge Derek Guthrie, qui a rendu sa décision sur-le-champ. Me Hébert a déjà annoncé qu'il a l'intention de se rendre en Cour suprême avec cette question de principe, si la chose était nécessaire.

L'ancien chef de l'Union nationale a été reconnu coupable d'abus de confiance dépassant le demi-million de dollars, depuis l'an dernier. Les deux dernières accusations, pour lesquelles il vient d'être condamné, représentent environ 25 000 \$.

Béliveau empruntait de l'argent (souvent les économies de personnes âgées) en faisant miroiter des taux d'intérêt importants. Cet argent devait être « investi » dans la demi-douzaine de compagnies qu'il avait formées, et qui ont toutes périclité. Les « investisseurs » ne revoient pas leur argent, ou alors le revoient très tard, souvent après la menace de poursuites.



L'élégance de ses lignes parle à la fois de raffinement et de force brute. Son moteur V8 de 4 litres, à quatre arbres à cames et 32 soupapes développe 250 chevaux, de quoi vous propulser de 0 à 60 en tout juste 6,9 secondes.

Les ingénieurs Lexus savent aussi tout le plaisir que l'on éprouve à se savoir en parfait contrôle. C'est pourquoi ils ont équipé les quatre roues d'une suspension à double

bras triangulé inspirée des voitures de grand prix, et de freins à disques ventilés avec A.B.S. (système antiblocage des freins). En plus du régulateur de traction également en équipement standard.

Plus qu'un simple coupé sport, la SC400 est un coupé sport de luxe. À l'intérieur de l'habitacle, une profusion de garnitures en érable madré et de cuir fin flattent les sens. En plus d'offrir un système

sonore Nakamichi de 280 watts, avec 7 haut-parleurs, syntonisation sur commande et changeur à 12 disques compacts. Et tout cela bien sûr fait partie de l'équipement standard.

Si vous désirez connaître le nom du concessionnaire le plus près de chez vous, appelez au 1-800-26-LEXUS. Au plaisir!



À la conquête de la perfection

7139, rue St-Hubert, Montréal
(coin Jean-Talon)
277-3127

La Couronne doit retirer quatre des huit accusations contre Michael Pawloski

Presse Canadienne
OTTAWA

À la suite du décès d'un témoin clé, la Couronne a abandonné hier quatre des huit chefs d'accusations pesant contre Michael Pawloski, inculpé pour la mort de près de 500 juifs et Polonais, en territoires occupés par les nazis, pendant la Deuxième Guerre mondiale.

L'ex-charpentier de Renfrew, en Ontario, âgé de 74 ans, est toujours accusé d'avoir assassiné quelque 400 juifs soviétiques dans la région de Minsk, en Union soviétique.

L'avocat du ministère de la Justice, James Sutton, a indiqué que Petr Korelev, décédé en mai, aurait été un témoin crucial de la preuve de la Couronne au sujet de la mort de 80 Polonais et huit juifs en 1942.

Des observateurs du procès, et d'autres causes entamées depuis la promulgation par le Parlement, en 1987, d'une loi sur les crimes de guerre, soulignent que l'abandon des accusations illustre l'importance d'accélérer le traitement de causes impliquant des crimes commis il y a 50 ans.

Yvan Lavoie accusé de viol

Yvan Lavoie, 30 ans, a comparu, hier, au Palais de justice de Montréal pour être accusé d'avoir violé une agente immobilière lors d'une visite libre à Mont-Royal, la semaine dernière.

Lavoie, qui comparait devant le juge Gilles Cadieux, de la Cour du Québec, a été accusé d'agression sexuelle armée, port de déguisement pour commettre un crime, vol qualifié (à l'aide d'une arme) et séquestration.

L'avocat du prévenu, Me Charles Montpetit, a dit tout ignorer de la preuve qui a été recueillie contre son client, que les policiers sont venus cueillir chez lui dans la nuit de vendredi à samedi, dans une maison de chambres du quartier Saint-Michel.

Lavoie tentera d'obtenir une libération provisoire ce matin, devant un autre juge de la Cour du Québec.

Requête pour un recours collectif contre le fisc

YVES BOISVERT

Une femme de Trois-Rivières a déposé, hier, en Cour supérieure, une requête pour exercer un recours collectif contre le fisc, au nom de toutes les personnes divorcées qui ont la garde de leurs enfants et qui doivent ajouter à leur revenu imposable le montant des pensions alimentaires que leur ex-conjoint verse à l'usage exclusif des enfants.

Madame Suzanne Thibodeau, 40 ans, est divorcée depuis décembre 1987. Cette année, elle a préparé trois déclarations de revenus: une pour elle-même, une pour sa fille et une pour son garçon. Les déclarations de ses enfants comprenaient leur part de la pension alimentaire versée par leur père.

Revenu Canada lui a signifié que ce n'était pas là la façon de procéder: la pension des enfants doit être additionnée à son revenu d'emploi. Le fisc l'a donc «cotisée» pour 4260,67 \$ au passage.

Selon Mme Thibodeau, comme «99 p. cent» des parents qui ont la garde des enfants après le divorce sont des femmes, cette disposition de la Loi sur l'impôt fédéral (qui oblige d'additionner les pensions au revenu du parent) est discriminatoire et défavorise injustement les femmes en les forçant à gonfler «artificiellement» leur revenu.

La Cour supérieure devra d'abord décider si Mme Thibodeau peut représenter le groupe visé par le recours collectif, puis l'affaire pourra être entendue.

Nouveau chantier dans l'Est

Un nouveau chantier s'installera bientôt en pleine région métropolitaine, cette fois-ci dans l'est de la ville.

Le réaménagement de la bretelle qui mène à l'autoroute 25 à partir de l'intersection des rues Tellier et des Futailles, au sud de la rue Hochelaga, devrait éliminer une bonne partie de la circulation dans les quartiers résidentiels avoisinants. La rue Notre-Dame bénéficiera particulièrement de ces améliorations et on devrait assister à une diminution sensible de son achalandage.

Les travaux, a-t-on appris hier, débiteront au mois d'août et se termineront à la fin d'octobre. Ils ne devraient pas causer trop d'embouteillages puisque l'ancienne bretelle sera ouverte tant que la nouvelle ne sera pas terminée.

Les coûts de l'opération seront assumés par le ministère des Transports et par la Ville de Montréal. Le ministère y consacrera 560 000 \$ et la Ville, 1,6 million.

À Vancouver, des avocats attendent toujours l'issue d'une cause de déportation vieille de deux ans contre Jacob Luitjens, reconnu coupable *in absentia* par un tribunal néerlandais d'avoir collaboré avec les nazis pendant la guerre.

Des accusations ont été abandonnées en mars dernier contre Stephen Reistetter, de St. Catharines en Ontario, qui aurait envoyé environ 3000 juifs tchèques aux camps de la mort nazis pendant la guerre. Des avocats de la Couronne ont expliqué qu'ils avaient dû renoncer à donner suite à ces accusations quand deux témoins sont décédés et d'autres ont refusé ou se sont révélés incapables de venir témoigner.

M. Sol Littman, porte-parole du Centre Simon Wiesenthal de recherche des criminels nazis, à Toronto, soutient que le gouvernement retarde délibérément les enquêtes sur ces crimes.

Le ministère de la Justice a refusé pendant 40 ans de poursuivre les criminels de guerre au Canada. Quand la Commission d'enquête Deschênes sur les criminels de guerre a indiqué en 1987 qu'environ 20 causes devraient faire l'objet de poursuites rapides et 200 autres devraient faire l'objet d'enquêtes, le ministère a été obligé d'agir, a affirmé M. Littman. Mais l'attitude du ministère a été de faire traîner les choses, a-t-il accusé.



Michael Pawloski PHOTO CP

Selon lui, le gouvernement aurait dû choisir en priorité la déportation ou l'extradition, plutôt que l'option extrêmement lente des poursuites en sol canadien.

Et selon le directeur des relations gouvernementales de B'nai B'rith Ian Kagedan, chaque jour qui passe aggrave la situation et réduit les occasions de régler le problème.

Mme Charlotte Bell, du bureau des crimes de guerre au ministère de la Justice, a indiqué hier que 34 historiens, avocats et autres fonctionnaires, en collaboration avec 26 agents de l'escouade des crimes de guerre de la Gendarmerie royale du Canada, travaillent aussi rapidement qu'ils le peuvent.

SUPER SPECIAUX **GETTE SEMAINE SEULEMENT**

NOUS VOULONS DES CLIENTS SATISFAITS
GRANDE VENTE SOUS LA GRANDE TENTE

<p>ESCORT GT 91 (AG) No de stock 91-337 134 13 189\$</p>	<p>TEMPO ● Climatisé ● Radio AM/FM stéréo ● Bas kilométrage ● Boîte automatique ● Quatre portes ● Deux rétroviseurs télécommandés ● Servodirection ● Moteur 2.3 EFI ● Servofrein ● Essuie-glace intermittents</p> <p>16 495\$</p>	<p>TAURUS 91 (AG) No de stock 91-192 405 14 999\$</p>
<p>THUNDERBIRD 91 No de stock 91-157 320 16 495\$</p>	<p>F-150 SUPER CAB (AC) No de stock 91-035 88 15 199\$</p>	<p>AEROSTAR XLT 90 No de stock 90-375 93 17 999\$</p>
<p>MUSTANG 91 (AG) No de stock 91-170 492 12 199\$</p>	<p>ESCORT 90 No de stock 90-160 132 7 499\$</p>	<p>ESCORT 91 No de stock 91-297 643 8 599\$</p>
<p>1 TON DIESEL No de stock 91-955 21 19 499\$</p>	<p>FESTIVA 91 No de stock 91-117 04 8 795\$</p>	<p>TEMPO 89 (AG) No de stock 89-104 889 6 595\$</p>
<p>1 TON DIESEL No de stock 91-955 21 19 499\$</p>	<p>PROBE GL No de stock 91-121 51 14 699\$</p>	<p>F-450 SUPERDUTIES (C&C) No de stock 91-710 77 18 599\$</p>
<p>1 TON DIESEL No de stock 91-955 21 19 499\$</p>	<p>PROBE GL No de stock 91-121 51 14 699\$</p>	<p>FIREBIRD 87 No de stock 87-228 981 6 805\$</p>
<p>1 TON DIESEL No de stock 91-955 21 19 499\$</p>	<p>PROBE GL No de stock 91-121 51 14 699\$</p>	<p>EXPLORER 91 No de stock 91-346 66 18 995\$</p>

action FORD 4901, JEAN-TALON OUEST 731-8271 PRÈS DE DECARIE

JUSQU'AU 13 JUILLET

ON MANGE

NOS PROFITS!!!

VOICI L'OFFRE BANCAIRE DE L'ANNÉE:

- **1/4%** sur nos hypothèques*
Taux garanti pendant 90 jours, pour un terme d'un an fermé, sur les nouvelles hypothèques ou les transferts. Nous assumons les frais de transfert et une partie des frais d'acquisition et d'évaluation.
- **1%** sur nos prêts personnels*
Sur le taux courant fixe pour un nouveau prêt ou un transfert.
- + **1/4%** sur nos CPG et nos REER-CPG
Nouveaux ou transferts. Nous assumons les frais de transfert.

ET PLUS ENCORE...

- 50% sur les frais de REER autogéré**
- 50% sur les frais des comptes de courtage à escompte**
- 50% sur les coffres de sûreté
- + 200 chèques personnalisés gratuits
- + une Visa noire sans frais d'adhésion la première année

Aucune autre institution financière n'est prête à manger autant de profits en vous offrant autant! Alors, si vous déménagez ou si vous recherchez une meilleure institution financière, croquez cette occasion pour transférer vos affaires à la Banque Laurentienne!

*Sur nos taux courants. **Frais d'administration annuels pour 1991. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre et elle comporte des termes, conditions et restrictions disponibles dans les succursales participantes.

BANQUE LAURENTIENNE
DEPUIS 1846